

OUMAROU MAKAMA BAWA

« SAÏ KAAYI ! »
OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER
ANALYSE DES STRATÉGIES ÉLECTORALES
D'UN CANDIDAT AUX LÉGISLATIVES 2009

SEPTEMBRE 2012

SOMMAIRE

Introduction	5
I. APERÇU SUR LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE DE GOURE	7
II. LE CANDIDAT ET SES CONCURRENTS	9
Le candidat et ses premiers pas en politique !	9
Ses armes potentielles et leurs failles	10
Ses principaux adversaires	11
III. LA PRECAMPAGNE ; LA CHASSE EST OUVERTE.	15
La campagne avant la campagne	15
Les primaires : candidat à la candidature	17
IV. LA CAMPAGNE ELECTORALE PROPREMENT DITE	19
Le zonage, un partage impartial « sur le papier » !	19
La mobilisation des ressources	23
La gestion du temps	23
Ressources humaines	24
Les ressources financières, « les nerfs de la guerre » !	26
Mettre en scène une richesse supposée	27
Le contenu du message électoral	28
Discours comparés : argumentaire ONG contre rhétorique politique	29
La corde ethnique	31
La fenêtre islamique	32
Le programme politique	33
V. LE JOUR DE VOTE	35
La campagne porte-à-porte	35
Le vote du candidat	36

<i>VI. LES DIFFERENTS CAS DE FRAUDES</i>	<i>39</i>
“La fraude électorale, c’est quoi même ?”	<i>39</i>
Un électeur vote plusieurs fois	<i>40</i>
Et bien d’autres cas visibles...	<i>43</i>
 <i>VII. QUELQUES CAS DE CONFLITS</i>	 <i>52</i>
 <i>VIII. LES RESULTATS DU SCRUTIN</i>	 <i>55</i>
 <i>IX. CONCLUSION</i>	 <i>59</i>

LISTE DES SIGLES

BPN	:	Bureau Politique National
CDS	:	Convention Démocratique et Sociale
CENI	:	Commission Electorale Nationale Indépendante
LASDEL	:	Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (basé au Niger).
MNSD	:	Mouvement National pour la Société de Développement
OFEDES	:	Office des Eaux du Sous-sol
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PDC	:	Plan de Développement Communal
PNA	:	Parti Nigérien pour l'Autogestion
PNDS	:	Parti National pour le Développement et le Socialisme
PSDN	:	Parti Social Démocrate Nigérien
RADEP	:	Rassemblement Départemental
RAR	:	Rassemblement Régional
RGP	:	Recensement Général de la Population
RSD	:	Rassemblement Social Démocrate

« SAÏ KAAYI ! »¹ OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER

ANALYSE DES STRATÉGIES ÉLECTORALES D'UN CANDIDAT AUX LÉGISLATIVES 2009

Oumarou Makama Bawa

Introduction

L'objectif de ce texte est de décrire le jeu politique local et ses enjeux à travers l'analyse de stratégies électorales d'un candidat aux élections législatives. Suivant la posture spécifique d'un candidat particulier, il s'agit de comprendre, du dedans, le jeu politique partisan qui se déroule pendant toute la période électorale, spécifiquement au niveau local voire familial.

L'étude porte sur les élections législatives du 20 septembre 2009, au Niger, dans la circonscription de Gouré, à l'est du pays. Le candidat suivi était sur la liste du part RSD, allié au MNSD, parti du Président Tandja. Ces élections se sont déroulées dans un contexte très particulier : approchant du terme de son second mandat (et dernier selon la constitution), le Président Tandja et ses partisans ont voulu prolonger son pouvoir de trois ans, par référendum. Saisie par des députés de l'opposition, la Cour constitutionnelle a rendu un avis défavorable sur le projet de référendum le 25 mai 2009, le Président a dissous l'Assemblée, puis la Cour constitutionnelle, et s'est octroyé les pleins pouvoirs le 26 juin, provoquant la suspension de l'aide internationale. Le référendum a été organisé le 4 août. Les élections législatives du 20 septembre 2009 ont donc été marquées par leur caractère anticonstitutionnel, le boycott d'une part importante de l'opposition et se sont déroulées dans un climat politique particulièrement tendu. Elles n'en sont pas moins révélatrices du jeu local. On discutera en conclusion la représentativité de ces résultats.

Notre ambition est de rendre compte, de l'intérieur, du jeu politique local, et pour cela d'analyser les références mobilisées et les ingénieries inventées par les principaux acteurs de l'arène politique en compétition afin de rendre compte des divers aspects observés pendant ce scrutin controversé. Il s'agit d'étudier les stratégies d'acteurs et les identités affichées des candidats, les objectifs affichés, les moyens employés par les uns et les autres, les luttes entre les candidats des divers partis antagonistes et celles des candidats concurrents au sein d'un même parti, les différents types de conflits, les alliances, les dissensions, etc. Pour ce faire, une méthodologie spécifique a été adoptée. Il s'est agi de suivre, de décrire et d'analyser les stratégies d'un candidat du début à la fin du processus électoral, depuis la décision de se porter candidat jusqu'à la proclamation des résultats, en passant par les élections primaires, les campagnes électorales et les votes proprement dits.

¹ « *Say Kaayi* » : expression en langue Haoussa, majoritairement parlée dans la région, qui pourrait se traduire par « *tu réussiras* » ou « *tu gagneras les élections* ».

En effet, de nombreuses études sur les élections se limitent au jour du vote, alors même que le processus électoral commence bien en amont. La méthodologie a consisté à suivre, pendant plusieurs mois couvrants l'ensemble de la période électorale, et d'échanger continuellement avec un candidat arbitrairement choisi. Les points de vue du candidat observé et des membres de son équipe de campagne ont été le principalement fil conducteur de notre analyse. Les avis et commentaires des autres candidats ou de leurs supporteurs (lorsque cela est possible) ont été aussi des sources d'informations capitales. Notre observation/participation a duré 6 mois, décomposés en 4 séjours d'une semaine et le dernier séjour d'un mois sur le terrain. Nous avons couvert le processus depuis les premières réunions des délégués aux rencontres préparatoires jusqu'à la campagne proprement dite en passant par les étapes de déroulement des élections, du décompte des résultats, des négociations internes entre candidats et états-majors du Parti. Tous ces moments forts ont été observés, décrits et analysés. Des discussions et informations complémentaires se sont poursuivies avec le candidat pendant la rédaction du présent rapport.

Les principales étapes qui structurent ce texte sont les suivantes : la présentation des candidats, la période de la précampagne, le vote proprement dit, les différentes fraudes observées et les conflits politiques avant de terminer par l'analyse sommaire des résultats et la conclusion.

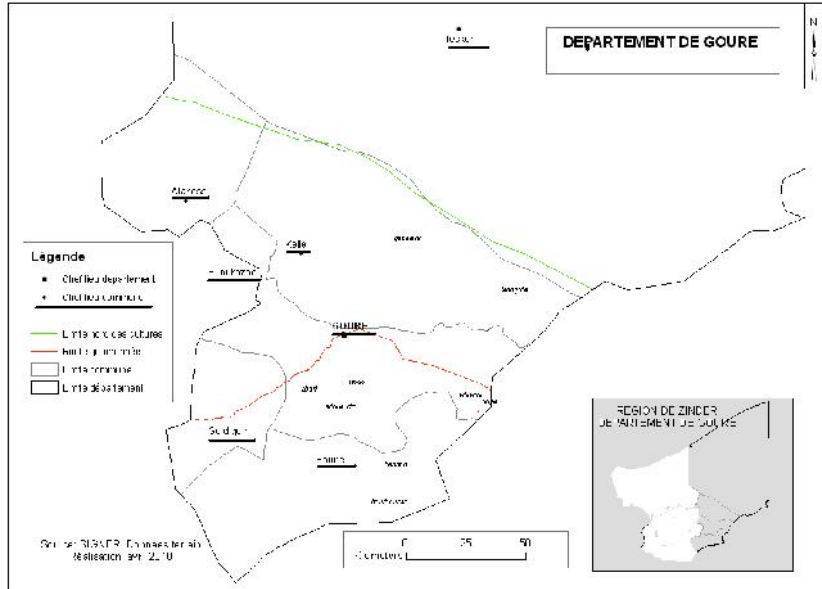
I. APERÇU SUR LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE GOURÉ

Situé à Est du pays, en zone principalement pastorale, le département de Gouré couvre une superficie 89.404 km² pour une population totale de 256.935 habitants². Il est divisé en 2 circonscriptions électorales : celle de Gouré, qui regroupe les 6 communes du Sud du département, et la circonscription spéciale de Tesker au nord qui couvre à elle seule 72.000 km².

Notre terrain d'études est la circonscription électorale de Gouré constituée de la commune urbaine de Gouré et de 5 communes rurales qui sont Bouné, Guidiguir, Gamou, Kellé et Alakos. Ces 6 communes ne couvrent que 20 % de la superficie du département mais comptent 80 % de ses habitants. Il est nécessaire de souligner que les communes du Sud (Gouré, Bouné et Guidiguir) sont plus peuplées et « politiquement plus dégourdies », c'est-à-dire des habitants plus habitués au système de vote moderne que les habitants des 3 communes du Nord qui sont en outre plus vastes et plus difficiles d'accès. Le fait que tous les anciens députés de Gouré (de 1960 à nos jours) soient ressortissants des communes du Sud est un indicateur du leadership des habitants de ces contrées. La proximité du Nigéria fédéral pourrait être la principale raison de la plus grande sensibilité de ces populations à la chose politique au niveau local. Identifié comme militant actif et membre du bureau de campagne, nous avons suivi le candidat dans tous ses déplacements lors de la campagne électorale, qui ont concerné 4 communes (Guidiguir, Boune, Gouré et Kellé) sur les 6 communes de la circonscription. Le candidat a tenu des meetings (ou des réunions de campagne) dans quelques 30 villages des communes de Bouné et de Kellé sans visiter le chef-lieu de ces communes. Il s'est rendu plus de cinq fois dans le village de Guidiguir, chef-lieu de la commune de Gouré, également chef-lieu d'arrondissement, qui est le seul chef-lieu de commune rurale visité. Nous verrons si cet intérêt spécifique apparent pour Guidiguir est dicté par la facilité d'accès (route goudronnée) et/ou par une stratégie spécifique.

² Sources : Les estimations de l'évolution de la population sur la base du Recensement Général de la Population (RGP), 2001, Plan de Développement Communal (PDC) de Gouré.

« SAÏ KAAYI ! » OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER



Carte : département de Gouré

II. LE CANDIDAT ET SES CONCURRENTS

Proverbe 1 : « *Le Pouvoir (iiko), ce n'est pas des galettes (maassa), que l'on peut donner à n'importe qui !* ».
Garba, chef de village de Garin kowa

Le candidat et ses premiers pas en politique !

Nous avons connu le candidat dénommé Ousmane Shadaadi³ à l'université de Niamey dans les années 90. Militant classique du mouvement étudiant, Shadaadi a effectué des études en hydraulique (à Ouagadougou) puis en politique de développement (en France). S'il a adhéré à la politique en 2004, à la création du parti RSD⁴ né de la scission de la CDS, c'est surtout parce que le président de ce nouveau parti est « son parent »⁵. En effet, la politique apparaît largement comme « une affaire de famille ». Nous pouvons admettre avec Maine (Pilon-Le, 1979 : 45) que nous sommes en présence d'une « société fondée sur le statut » dans laquelle les relations sociales sont principalement régies par le principe de parenté, au sens large. Cette logique aidant, les partisans du jeune parti RSD ont encouragé Shadaadi à se porter candidat aux législatives du 4 novembre 2004, car il bénéficiait d'un supposé potentiel capital électif ou « parental ». Retenu à Niamey, il s'est fait inscrire par procuration sur la liste des candidats aux primaires de Gouré.

Lors de cette première participation aux élections, Shadaadi était colistier de Gaji, petit frère de Biya Mouradi (candidat favori pour les élections législatives de 2009, objet du présent article). Ce dernier ne pouvait se présenter lui-même, compte tenu de son poste hautement sensible au Ministère de l'Intérieur. À la suite du scrutin, le parti a récolté 3500 voix dans le département de Gouré, derrière les partis traditionnels : le MNSD (7000 voix), le PNDS (6200 voix) et le CDS (4000 voix). Aucun de ces résultats n'atteint le quotient électoral de la région de Zinder⁶ : en effet il faut près de 20.000 voix pour qu'un parti obtienne un siège de député, pour cette année là. Le résultat du parti du candidat Shadaadi peut-il se lire de plusieurs façons :

- Première lecture : Le RSD est le 4e parti ex aequo (avec le RDP) à Gouré après les grands partis qui sont respectivement MNSD, PNDS, CDS. De ce point de vue, les candidats du RSD ne peuvent prétendre à la députation, car la région ne compte que 2 sièges.
- Deuxième lecture : lors des élections de 2009, la circonscription électorale était la région. Ainsi les voix obtenues par chaque parti dans le département de Gouré sont additionnées avec celles obtenues dans les autres départements de la région de Zinder afin d'établir le quotient électoral. Ce quotient est le total de voix divisé par le nombre de siège de la région. La région de Zinder compte 20 sièges sur les 113 députés de l'assemblée nationale,

³ Tous les noms propres ont été modifiés.

⁴ Les principaux partis politiques du Niger sont : Mouvement national pour la Société de Développement (MNSD), Parti nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS), Convention démocratique et sociale (CDS), Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (RDP), Rassemblement des socio-démocrates (RSD).

⁵ Il s'agit ici de famille « élargie » au sens africain du terme.

⁶ Ce quotient est calculé sur la base du nombre total de votants de la circonscription régionale divisé par le nombre de sièges à pourvoir (19 pour Zinder).

mais la circonscription électorale n'en compte que 19 sièges (Tesker est une circonscription spéciale avec 1 siège). Selon ce calcul, le parti RSD n'avait obtenu que 2 sièges dans la région de Zinder. Suivant quelle clé de répartition faut-il attribuer ces 2 sièges ? Il y avait 19 candidats répartis dans les 6 départements que compte la région de Zinder⁷. En considérant le nombre de voix obtenues, le département de Gouré n'aura pas de siège car il se classe 3^{ème} derrière Mirriah (27.000 voix) et Matamey (7.500 voix).

- **Troisième lecture :** Cependant, les candidats de Gouré espéraient quand même un siège à l'Assemblée nationale, car suivant le mode de calcul proportionnel qui considère les voix obtenus par un parti dans un département divisé par le nombre de total de votants de la localité considérée, le département de Gouré sera classé à la 2^e place après Mirriah (Matamey étant 3 fois plus peuplée que Gouré). En effet, Gouré mérite bien un siège de député au titre du parti RSD, car le mode de calcul proportionnel ne considère pas seulement le nombre de voix obtenues par un parti mais également le nombre total de votants, cela permet de prendre en compte les voix mobilisées par les autres partis en lice. Ce procédé met l'accent sur l'effort du candidat en tenant compte de la spécificité du vote de chaque département.

Il faut cependant noter que le choix de mode de calcul n'est pas connu avant l'opération de vote, ce choix de mode de calcul, qui permet de privilégier tel ou tel candidat, est fait au niveau des états-majors des partis. C'est après ces calculs qu'auront lieu des négociations et des pourparlers au niveau des responsables du bureau politique du parti afin d'attribuer le siège au département de Matamey. Bien que ce département n'occupe que la 3^{ème} place du classement par rapport au mode de calcul retenu, les responsables du parti RSD ont jugé le candidat de Matamey plus « porteur » et plus apte que les deux candidats, peu connus, de Gouré. En effet, le candidat de Matamey occupait le poste de Secrétaire général de la structure régionale du parti. En plus, il avait activement participé à la longue lutte interne ayant permis la création du RSD suite à la scission de la CDS, contrairement aux deux candidats de Gouré, absents lors de ce combat.

Finalement, malgré leur courte victoire, les deux candidats de Gouré n'ont pas été retenus par les dirigeants du parti. Le siège de député a été attribué au département de Matamey, un poste important a été promis aux militants de Gouré. En guise de compensation aux militants, un ressortissant du Département a été nommé ministre au titre de Gouré. Ce dernier proposa à Ousmane Shadaadi le poste de conseiller technique à son cabinet. Le candidat Shadaadi commence à peine à constater l'ampleur des tractations et des stratégies de création et de choix de règles multiples, et le flou qui gère les calculs électoraux insoupçonnés.

Ses armes potentielles et leurs failles

Le candidat Ousmane Shadaadi est né il y a près de 40 ans à Chaago, un hameau à 30 km au sud de Gouré, d'une famille de modestes agro-éleveurs. Il est marié et père de famille. Après un enseignement primaire franco-arabe, il a effectué des études en hydraulique et a travaillé avec les ONG de développement. Résidant à Niamey, il occupe depuis mai 2008 le poste de Conseiller technique du ministère de l'Environnement. Le ministre étant du RSD et ressortissant du département de Gouré, le poste de conseiller est interprété, on l'a vu plus haut, comme une

⁷ Chaque parti présente une liste de 19 candidats répartis dans les 6 départements de la région suivant le nombre des inscrits ; il y avait 5 candidats à Mirriah, 5 à Magaria, 3 à Matamey, 3 à Tanout, 2 à Gouré et 1 à la communauté urbaine de Zinder.

nomination-récompense du Parti suite aux résultats électoraux de 2004. Le poste de conseiller (*mai baada shawara*) est perçu par les militants comme un atout supplémentaire pour le candidat. C'est aisément que la réunion des délégués a accepté, pour la deuxième fois, la candidature de Shadaadi au côté de celle de Mouradi Biya qui, libéré de ses fonctions au ministère de l'Intérieur, remplace son petit frère, candidat malheureux et colistier de Shadaadi en 2004. Il faut souligner que ces deux candidats semblent les seuls « *valables* », susceptibles d'améliorer le score du nouveau parti RSD dans la région. En plus, ces deux individus sont issus des deux plus grands groupes ethniques (Peul et Manga) du département. Ils sont également sujets de deux plus grandes chefferies traditionnelles du département : Mouradi est membre de la famille régnante de la chefferie de canton de Gouré et Shadaadi est un *talaka* (sujet, administré) du chef de Groupement peul de Yamiya. Ces atouts sont censés améliorer le score du parti dans la région.

Mais dans le domaine électoral, les atouts d'un candidat sont très précaires et fragiles, ils peuvent facilement être balayés par les atouts des concurrents ou leurs commentaires négatifs. Il suffit souvent d'une accusation, même mensongère, contre le candidat ou sa famille, pour ternir l'image de celui-ci et baisser sa cote de popularité. D'où l'importance de connaître les principaux concurrents de Shadaadi, leurs points forts et leurs faiblesses.

Ses principaux adversaires

Cette section suivante présente les profils des 6 candidats significatifs que nous avons rencontrés : il y avait 14 candidats en compétition pour 7 partis dont une liste de candidats indépendants. Certains candidats sont simplement inscrits pour « compléter la liste » de partis faiblement implantées dans la région. Nous avons simplement ébauché quelques traits identitaires caractéristiques des candidats en conformité avec l'étude d'Evans-Pritchard qui définit, chez les Nuer, le système politique en tant que rapport entre des groupes de parenté. Cet argument de la politique « traditionnelle » et locale transparait remarquablement au niveau de la politique « électorale » dans les villages les plus reculés de la région (Evans-Pritchard, 1969 : 271).

Note candidat n'est pas le plus « petit » des 14 candidats en lice dans la circonscription de Gouré, mais il « a une chance » de gagner. En 2009, malgré l'absence des candidats des partis d'opposition, dont la CDS qui occupait le siège de Gouré à l'Assemblée dissoute et le PNDS, Schadaadi n'est pas le favori, loin de là. Il y a plusieurs candidats bien placés au regard de leur position familiale, de leurs moyens financiers et de leur positionnement de leur parti respectif. Le tableau suivant présente sommairement les 6 candidats en lice dans la circonscription de Gouré. Il s'agit des candidats qui ont réellement battu campagne et qui ont « une chance » de gagner au vue du contexte local.

« SAÏ KAAYI ! » OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER

Tableau 1 : Présentation sommaire des candidats rencontrés

Candidats <i>Partis politiques</i>	Points forts	Points faibles
Biya Mouradi <i>RSD Gaskiya</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Autochtone de la région, fils de chef de canton, « chef naturel ». ☞ Candidat malheureux à la chefferie de canton. ☞ Ayant beaucoup de moyens matériels et financiers, hérités notamment de son père. ☞ Bien connu et parenté avec la majorité de villageois. ☞ A supporté son frère cadet aux législatives 2004. ☞ Membre du Bureau politique du parti. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Peu loquace, « écarts de langage » fréquents », fait des bourdes, ☞ peu sociable, ne rend visite aux villageois que lors des élections, c'est-à-dire une fois chaque 5ans. ☞ Ayant des opposants acharnés sur le plan de la chefferie traditionnelle. ☞ Trop sûr de son électorat.
Shadaadi Ousmane <i>RSD Gaskiya</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Conseiller technique de ministre, technocrate. ☞ Autochtone de la région, seul candidat peul, proche des chefs de tribu nomade de Gouré (à travers notamment son suppléant, prince peul), ☞ Semble le plus jeune des candidats, ☞ Personnage modeste et proche des « pauvres ». ☞ Candidat malheureux aux législatives 2004. ☞ Ayant « amené » plusieurs projets dans la région. ☞ Parle couramment toutes les langues locales, bon l'arabe (langue de l'islam). ☞ Proche du Président du Parti. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Origine familiale « <i>talaka</i> ou <i>dantalaka</i> » (famille modeste). ☞ Ressortissant d'un hameau « <i>dan Kawyé</i> » (n'est pas né dans le centre urbain). ☞ Faible ressource financière et matérielle du candidat. ☞ Parti méconnu au niveau des populations du département. ☞ En conflit avec le candidat favori du Parti (Biya Mouradi). ☞ Électorat dispersé, faiblement politisé. ☞ Même « famille » que son suppléant.
Mairama Sarki <i>MNSD Nassara</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dame de compagnie de la femme de Tandja. ☞ Fille de chef de canton de la région. Connue des villageois. ☞ Seule candidate de son canton. ☞ Candidate du principal Parti de la région, implanté dans tous les villages. ☞ Appui de ses « Parents ». Cohésion de la famille autour de la candidate. ☞ Appui financier et matériel des ressortissants du canton. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Faible expérience politique. ☞ Ne compte que sur sa famille. ☞ Faibles moyens matériels et financiers.

« SAÏ KAAYI ! » OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER

<p>Dodo Dan Malam <i>MNSD Nassara</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ DG d'une société importante de la capitale. Technocrate. ☞ Autochtone de la région, fils de grand Cheick ayant plusieurs « élèves ». ☞ Grande famille « élargie », très connu dans les villages. ☞ Proche du Président Tandja. ☞ Candidat du principal parti de la région, implanté dans tous les villages. ☞ Joue la carte de l'islam et des marabouts. ☞ Proche des décideurs de Niamey (ministres et responsables régionaux du Parti). ☞ Appui financier et matériel de son neveu opérateur économique local. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Peu loquace, « écarts de langage », fait des bourdes. ☞ Peu sociable, ne rends pas visite aux parents (éloignés). ☞ Ayant des opposants acharnés parmi les membres de la famille élargie. ☞ Peu connu des villageois. ☞ Candidature controversée au sein des membres du Parti. ☞ Faibles moyens matériels et financiers.
<p>Larabou Fari <i>RDP Jama'a</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Ancien ministre, porte-parole du gouvernement. ☞ Connu sur la scène politique et depuis 1990. ☞ Ancien membre du syndicat des enseignants. ☞ Dispose de beaucoup d'argent et est généreux. ☞ Proche du Président Tandja, et des acteurs de la refondation (<i>Tazartché</i>). ☞ Ayant beaucoup de moyens matériels et d'appuis importants du gouvernement et des décideurs ; président de la CENI local, Préfet, chef de canton, ministre de l'Intérieur. ☞ Deux fils de chefs de canton inscrits dans sa liste. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Famille et groupe ethnique minoritaire dans la région. ☞ Famille « nucléaire » récemment installée à Gouré. ☞ Parti (RDP) n'est pas favori dans le département de Gouré. ☞ Sa compétence de « bon politicien » rime avec « menteur » ou « manipulateur ». ☞ Sa belle mère est candidate indépendante. ☞ Conflits de leadership au sein du parti.
<p>Hadjiya Inna <i>Indépendant</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Proche de la femme du président sortant. ☞ Grande famille « élargie », belle sœur du leader religieux de Gouré. ☞ Soutiens de certains religieux. ☞ Femme mûre, joue la carte de la candidate féministe. ☞ Supportée par des politiciens des Partis d'opposition qui boycottent officiellement les élections. ☞ Proche des décideurs de Niamey. ☞ Importants moyens financiers et matériels. ☞ Plusieurs dons aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Femme seule (mari inconnu). ☞ Peu connue, première candidature féminine. ☞ Candidate indépendante, donc « sans parti », pas de structure connue. ☞ Origine sociale modeste « <i>talaka</i> ». ☞ Peu expérimentée en politique.

III. LA PRÉCAMPAGNE : LA CHASSE EST OUVERTE

Proverbe 2 : « Un chasseur n'attend pas le jour de la battue pour élever son chien ! »
El hadj Teela, Président local de parti politique.

La campagne avant la campagne

Avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, qui ne dure que 20 jours pour les législatives 2009, chaque candidat prépare le terrain et les esprits des militants. Ces opérations de charme durent plusieurs mois. Les élections 2004 ont permis aux militants de connaître les ambitions de Shadaadi, qui est resté en contact avec « la base » depuis cette date. Par conséquent, la précampagne pour les législatives 2009 a, en pratique, commencé dès la fin des élections de 2004. Ce candidat a en effet continué à entretenir de « bonnes relations » avec les militants de Gouré à travers diverses actions concrètes. Les militants rencontrés se souviennent de quelques « bienfaits » du candidat Shadaadi. Nous avons reconstitué la liste d'actions « *concrètes et palpables* » énumérées par le candidat lui-même lors de la campagne, mais aussi par les électeurs afin de différencier les candidats par rapport à « *ce qu'ils ont fait pour la population* ». On peut énumérer les quelques cas suivants :

- *Contacts téléphoniques permanents avec les militants de base.* En effet, le téléphone portable est la révolution des élections 2009. L'avènement du cellulaire dans les villages les plus reculés a changé le type de rapport des militants entre eux et entre les militants de base et les candidats. Le téléphone est non seulement un moyen de communication entre le candidat et « sa base », mais également un poste de dépense supplémentaire pour le candidat : il n'est pas rare que des militants, depuis leur village, sollicitent auprès du candidat un « peu d'unités » sur leur téléphone, quand ce n'est pas le remplacement de leur ancien appareil téléphonique par un autre plus sophistiqué. Ce nouvel outil, témoin « d'un développement sans projet » (Louvel, 1994 : 196), rapidement approprié par les villageois, permet l'invention de nouveaux astuces et pièges, nécessaires pour confondre les candidats ou pour communiquer discrètement avec eux. Les usages non exhaustifs et discrets du cellulaire vont de l'enregistrement d'une promesse fabuleuse d'un candidat (afin de le lui rappeler plus tard) aux petits messages « texto » pernicieux en passant par les photos compromettantes et les conversations téléphoniques en actionnant le haut parleur (sans en informer l'interlocuteur qui croit parler discrètement)...
- La révolution due à la téléphonie mobile a limité voire remplacé les fréquentes visites du candidat sur le terrain, visites auparavant nécessaires pour se faire connaître et se rendre disponible. Néanmoins, le candidat a dû effectuer de fréquents déplacements à Gouré. Résidant à Niamey,

Shadaadi s'est souvent rendu à Gouré pour des raisons professionnelles. Chaque déplacement est un événement qui suscite nécessairement une réunion « *d'échange d'informations* » entre le cadre du parti venant de Niamey et les militants de base. Ces réunions se terminent toujours par un don du candidat : « un peu » *de cola* que se partagent les personnes présentes. Ces rencontres deviennent vite un délicat exercice d'équilibriste : elles donnent au candidat l'occasion de répondre à plusieurs doléances et dépenses sociales diverses des militants et/ou l'occasion de prouver son incapacité à répondre aux sollicitations des militants.

- Ancien employé d'ONG, « courtier en développement en col blanc » (Bako-Arifari, 2000 : 43-70) en quelque sorte, le candidat est rompu au « langage des projets ». Cette expérience lui a permis d'identifier et de négocier des financements à une dizaine de projets au profit des populations du département de Gouré (sans distinction partisane). Plusieurs exemples de ces projets sont cités par les villageois eux-mêmes:
 - Initiation et négociation du projet de réalisation de 13 puits villageois du type OFEDES dans les départements de Gouré et de Mainé Soroa financées par le Programme spécial du Président et exécuté l'entreprise Bala (Zinder) ;
 - Accompagnement du projet de Coopération décentralisée pour la Communauté urbaine de Zinder en partenariat avec une commune française ;
 - Identification et appui à la mise en œuvre d'un projet de réalisation de 10 puits dans les communes de Gouré, Guidiguir et Kazawé en partenariat avec l'ONG Eau Vive financé par l'UE et exécuté par une ONG nigérienne basée à Gouré ;
 - Négociation et appui à la mise en œuvre du projet de réalisation de 6 puits dans les communes de Kellé et de Gouré en partenariat avec une association française cofinancé par plusieurs bailleurs français et exécuté par des entrepreneurs locaux ;
 - Appui à la mise en œuvre du Projet de 1000 livres et de 5 postes informatiques au profit de la Radio communautaire de Gouré don d'une association belge. Ce don servira à l'ouverture d'une bibliothèque et d'une salle de formation informatique au profit des jeunes de Gouré ;
 - Appui à la mise en œuvre de Projet de 10 banques d'aliments pour le bétail fiancé par la cellule crise alimentaire de la Primature exécuté par une association locale ;
 - Consultant formateur d'artisans réparateurs de PMH financé par le Ministère de l'Hydraulique en partenariat avec la Coopération danoise au Niger.

Ces offensives clientélistes ont permis au candidat de se faire connaître comme leader et « cadre » du Parti et de se hisser aux postes de responsabilité au sein de

ses structures décisionnelles locales⁸ (RADEP), régionales (RAR) et nationales (BPN). Il est en outre coordonnateur à Niamey de l'Amicale des militants RSD ressortissants de Gouré. Par contre, malgré ses efforts reconnus par « la base », il a frauduleusement été évincé du BPN avec la complicité avérée des certains militants de Gouré. La concurrence et les coups bas se manifestent également entre les militants de la même région à l'intérieur d'un même parti. On est bien loin des logiques de programme politique ou d'adéquation entre poste et choix des militants. Tout laisse croire que le clientélisme est la principale motivation de certains acteurs politiques.

Les primaires : candidat à la candidature

Proverbe 3 : « *On ne peut manger un mets chaud avec la main d'un autre !* »
Hadjiya Aabou, président des femmes du Parti

Sans se décourager aucunement, Shadaadi a déposé sa candidature aux législatives controversées de 2009. Celle-ci consiste en une demande manuscrite adressée au secrétariat du RADEP, accompagnée d'une somme de 100.000 FCfa. Cet argent est censé prendre en charge les frais d'organisation de la réunion de désignation des candidats ou « choix consensuel » (*zaben reba gardama*). Pour les 4 postes à pourvoir dans la circonscription électorale de Gouré (2 titulaires et 2 suppléants), il y eut seulement 2 candidats à la candidature pour le poste de titulaire et 5 candidats pour le poste de suppléant. La composition du couple candidat/suppléant est neutre à première vue, car la liste des candidats députés est indépendante de celle des candidats suppléants. Les candidatures de Shadaadi Ousmane et Mouradi Biya furent acceptées à l'unanimité, étant donné qu'il y avait seulement 2 candidats pour 2 places. Pour les candidats suppléants, il a fallu négocier, parlementer, menacer les récalcitrants afin de convaincre certains de « retirer » leur candidature au profit des candidats plus « porteurs ». C'est ainsi qu'en 4 heures de négociation/palabre, la liste fut prête. Mr Dansarki (Commune de Gouré) sera finalement choisi pour suppléer à Ousmane Shadaadi et Mr Dagradi (Commune de Kazawé) sera le suppléant de Biya Mouradi.

Ce choix des militants «de base » dénote d'une stratégie de « ratisser large » afin de toucher directement un maximum d'électeurs du département et d'améliorer le score global du parti. Cependant, on observe que la composition des deux couples candidats/suppléants ne répond qu'en partie à cette logique. Les deux candidats sont, chacun, de la même ethnie que leur suppléant, tandis que les deux couples (candidats/suppléants) représentent les deux ethnies les plus représentatives du département, car l'un est Manga l'autre est Peul (ces deux ethnies représentent plus de 80% des habitants de la région). Le souci affiché par les candidats et leaders est d'impliquer ces deux groupes ethniques afin d'éviter les sobriquets réducteurs de « petit parti » ou parti ethnique⁹. Mais on peut aussi y déceler une

⁸ RADEP (Rassemblement Départemental), RAR (Rassemblement Régional), BPN (Bureau Politique National).

⁹ Justement, le RSD étant localement taxé de parti des peuls à un certain moment des élections.

stratégie de positionnement entre les deux plus « grandes » ethnies du département. Le fait que le chef du parti soit un peul n'est peut-être pas étranger à la grande affluence de candidats peuls dans ce parti. En effet, aucun des 6 autres partis en présence à Gouré ne compte de candidat d'origine peule. Il n'y a d'ailleurs jamais eu de candidat de cette origine ethnique depuis l'avènement de la démocratisation malgré leur poids démographique conséquent. Ce curieux intérêt spontané de ce groupe ethnique pour la chose politique reste encore à analyser.

La réunion de désignation des candidats n'a cependant pas retenu le zonage comme mode de partage de voix du fait que les candidats sont tous deux de la commune de Gouré. Ce choix est motivé par le fait que Mouradi, candidat favori, basé à Niamey, ne s'est pas spécialement déplacé à Gouré pour participer à la réunion. Ne pouvant pas trancher en l'absence du principal candidat, l'assistance a simplement esquivé la litigieuse question du zonage. Ainsi, en cas de victoire, le siège de député sera octroyé au candidat le plus « méritant » des deux¹⁰, en fonction des efforts déployés. Les membres du bureau local espéraient ainsi jouer un rôle important pendant la campagne et surtout lors de l'arbitrage pour l'attribution du siège en question. Car les candidats se soumettraient à leur arbitrage pour « mesurer » les efforts du candidat. Afin que ces décisions ne soient pas contestées plus tard, un procès verbal a été signé en présence d'huissier de justice (aux frais de Shadaadi, seul candidat présent).

Il faut souligner qu'à cette réunion, le candidat favori (Mouradi) était représenté par un de ses jeunes neveux, secrétaire du RADEP. Ce dernier était constamment au téléphone avec son oncle qui lui dictait au fur et à mesure les décisions qu'il fallait prendre. Cette attitude n'a pas été bien appréciée par les militants. Il faut souligner qu'en l'absence du second candidat, les militants ne peuvent « enchérir » les coûts de leurs « frais de mission ». Ils sont alors restés à la merci du seul « client » présent qui a largement profité de la situation pour faire montre de générosité (qualité appréciable en cette circonstance !).

¹⁰ Les militants savent que le RSD n'a en effet aucune chance d'obtenir les deux sièges du département de Gouré malgré l'absence des partis d'opposition.

IV. LA CAMPAGNE ÉLECTORALE PROPREMENT DITE

Proverbe 4 : « *Le Nom (la notoriété), se paie chèrement !* »,
Mallam Sani, compagnon du candidat.

Le zonage, un partage impartial « sur le papier » !

Dès la publication officielle des noms des candidats, et avant l'ouverture de la campagne électorale, Shadaadi s'est rendu à Gouré, afin de confirmer ses ambitions politiques auprès de certaines personnalités locales que sont les leaders d'opinion, personnes localement influentes pouvant rallier plus facilement les électeurs de leur village. C'est une occasion de solliciter les conseils et le soutien des chefs coutumiers, des marabouts et autres personnalités localement influentes.

Entre-temps, le RADEP a été sommé par les instances supérieures du Parti d'attribuer une zone à chaque candidat. Ce procédé, appelé *le zonage*, est une clé de répartition des bureaux de vote (une zone) par candidat permettant d'éviter les conflits entre les protagonistes en cas de victoire. Le zonage stipule que le poste reviendrait au candidat ayant le plus grand pourcentage de voix. D'où l'importance stratégique du choix des zones par candidat. Aussi, la tâche de désignation des zones aux candidats a-t-elle été confiée à un comité *ad hoc* composé de 5 personnes (1 représentant par candidat et 3 membres du bureau local). Pour ce faire, le comité a tenu compte des zones d'influence de chaque couple candidat-suppléant et de leur potentiel électoral. La division était équitable « sur le papier », car la parité des bureaux de vote était approximativement respectée. Les communes de Gouré et de Kéllé avec un total de 197 bureaux de vote sont attribuées au couple Shadaadi/Dan Sarki alors que les 4 communes restantes qui totalisent 204 bureaux sont attribuées à Mouradi/Dagradi. Compte tenu du contexte politique et de la situation des 7 autres partis en compétition, un pronostiqueur averti prédisait : « *si les deux candidats et leurs suppléants mettent du sérieux, le RSD aura sûrement l'un des deux sièges de Gouré* ». Nous verrons que ce partage a été l'élément déclencheur du conflit qui a miné les chances des deux candidats et de leur parti.

Tableau N°2 : le partage des zones entre les deux candidats RSD

Communes	Population	Superficie km ²	Densité hts/km ²	Bureaux de Vote	Nombre d'inscrits
Goure	56.131	4.274	13	116	14.773
Kéllé	48.358	7.158	7	81	13.670
Shadaadi	104.489	11.432		197	28.443
Alakoss	19.529	3.312	6	33	3.876
Gamou	15.414	438	35	30	4.649
Guidiguir	42.408	2.788	17	60	7.568
Boune	59.945	4.270	14	81	10.845
Maraadi	137.236	10.808		204	26.936

Le comité a effectué le zonage en tenant compte de plusieurs facteurs. L'objectif principal est de délimiter le « champ d'action » de chaque candidat afin d'éviter les contestations et les usurpations de titre en cas de victoire. Mais le zonage sert également à rendre les efforts des candidats plus efficaces. Chaque colistier se concentrant sur une moitié de la circonscription, tous les bureaux de vote seront ainsi couverts. Une autre stratégie sous-jacente est d'allouer à chaque candidat la partie qui lui est favorable, la moitié dans laquelle « il va faire le maximum de moisson ». En théorie, toutes ces stratégies sont mises en œuvre pour améliorer le score du parti et si possible gagner un siège. « Seuls les intérêts du parti priment » répétait souvent le secrétaire à la jeunesse du RADEP.

Cependant, à y regarder de près, il n'en est rien, tout semble taillé « à la tête du client ». Lors des multiples discussions en coulisse ou à huis clos (*Shawara*) et des sous-groupes spontanés qui se forment notamment pendant les pauses-café, les pauses prières et autres interruptions orchestrées à dessein par des participants mécontents de la tournure des événements, l'intérêt des individus et des clans prime nettement.

Dans le cas de du zonage, il y a plusieurs enjeux cachés derrière ce partage apparemment neutre. On a vu que les 2 communes de Shadaadi ont approximativement le même nombre de bureaux de vote que les 6 communes de Mouradi. Mais ce partage occulte la réalité du nombre de votants et le dynamisme des électeurs (taux d'abstention et des bulletins nuls, vote des femmes, etc.). Il ne souligne pas non plus la densité des habitations dans les communes, ni les distances entre les villages, ni même les difficultés liées aux terrains (dunes de

sable, réseau de pistes, etc.), qui influent sur le taux réel de participation au scrutin.

D'autre part, ce zonage ne concerne que les candidats du parti RSD. Il ne tient pas compte de la présence des candidats concurrents dans les différentes communes. Or le résultat d'un candidat dépend également de la plus ou moins grande présence des candidats concurrents dans la zone. Tous ces paramètres semblent avoir été négligés lors de la réunion de partage des zones par candidats.

En analysant ces différents paramètres, nous constatons que Shadaadi est plutôt favorisé par les membres du comité de zonage qui clament pourtant leur impartialité. Le fait qu'il soit présent à la réunion, et les petits cadeaux (ou « cola de la fête de Tabaski ») *discrètement* distribuée à certains militants, ont fortement favorisé ce dernier lors du partage. Nous disions que le candidat Shadaadi va battre campagne à Gouré et à Kéllé. Or la commune de Gouré (dont la ville de Gouré) est non seulement plus facile d'accès pour les candidats et les organisateurs du scrutin, mais elle est plus dynamique, avec des villages plus rapprochés. Les habitants sont plus habitués aux votes, ils connaissent mieux les partis, les couleurs des bulletins, etc. C'est la ville *versus* la campagne. Tout paraît plus facile, y compris les fraudes ou le recours aux membres de la CENI¹¹ en cas de problème. Cet avantage est cependant diminué par le fait qu'en ville les dépenses sont plus importantes et la concurrence plus ardue (pression sur les électeurs). Cela pourrait, à première vue, « équilibrer » les chances des candidats. Sauf que les calculs ne sont pas mathématiques et qu'en réalité rien n'est gagné d'avance.

Nous constatons également que les communes du Sud sont plus peuplées et généralement plus avantageuses que les communes du Nord. Shadaadi n'a que la commune de Gouré sur les 3 communes de Sud. Guidiguir et Bouné promettent les mêmes avantages géographiques que celle de Gouré. Shadaadi a préféré laisser cet avantage à son concurrent. Car ayant « pris » la commune de Gouré, qui correspond également au canton de naissance des deux candidats dont Mouradi est prince et candidat malheureux aux élections de chef de canton en 2002, Shadaadi, d'origine modeste « prolétaire » (*talaka*), coupe ce chef-né de sa base politique et coutumière. Il s'en est suivi une lutte âpre entre les deux camps au sein du même parti.

À côté de ce subterfuge, le « lot de consolation » que constituent les 2 communes du Sud semble modique aux yeux de Mouradi et de ses supporteurs, majoritairement courtisans (*dogari*). Ils se sont sentis humiliés (*walaakanci*) et paraissaient inconsolables...

La commune de Kéllé revient également à Shadaadi alors que les 3 autres communes du Nord ont été attribuées à Mouradi. Même si le potentiel électif de Kéllé et de Gouré vaut celui des 6 communes restantes, le partage donne un

¹¹ Commission Electorale Nationale Indépendante, chargée d'organiser les élections et représentée dans toutes les circonscriptions.

avantage certain à Shadaadi. Car comme dans le Sud du département, au Nord, la commune de Kéllé est plus urbaine, que les 3 autres du Nord. De ce fait, la campagne électorale à Kéllé semble plus aisée que dans les 4 autres communes du Nord. En plus, le ministre de RSD, ressortissant de la commune de Kéllé est néanmoins susceptible de rehausser le score du Parti dans sa zone d'influence. Cela est d'autant plus logique que Shadaadi est Conseiller technique dudit ministre. Ce facteur semble avoir été oublié par le comité de partage des zones. Kéllé est une commune majoritairement Manga/Dagra¹² mais qui regorge de villages religieux peuls (*les Kublé*), contrairement aux autres communes du Nord où les Peuls sont plus dispersés. Tous ces points étaient savamment pensés, calculés et négociés par Shadaadi, même si le candidat exhibe, en public, sa franchise et sa candeur. Mais ses concurrents ne sont pas dupes, ils observent la finesse du manège.

Malheureusement, ces calculs habiles et les espoirs du candidat Shadaadi se sont rapidement estompés. Le premier faux calcul était dû à la méconnaissance de la force adverse : la candidate du MNSD, Mme Mairama Sarki, originaire du canton de Kéllé a bénéficié d'un large soutien des leaders locaux allant du chef de canton, à la ministre de la Condition féminine, en passant par des hauts cadres de l'armée ressortissants de la région. En plus, le récent boycott peul (le *daagol pulaaku*) (Issaley, 2012 : 392) de certains villages Manga de la commune a été une coïncidence néfaste pour notre candidat qui est de l'ethnie peule : identifié comme candidat du *Pulaaku* (et des Peuls) (Boesen, 1997 : 21-47 ; Boesen, 1999 : 83-97), Shadaadi ne pouvait conquérir abondamment les voix Manga/Dagra. Il s'est alors concentré dans les villages peuls connus pour leur faible taux de participation aux votes. Il espérait que le climat social dû au *daangol* lui serait favorable au moins chez les Peuls de ce canton. L'espoir de séduire l'électorat potentiel d'un ministre natif de la commune de Kéllé a également déçu : ce dernier, basé à Niamey, n'a pas été très actif dans les villages. Son poste ministériel ne semble pas dû à son poids électoral mais plutôt à un activisme persévérant au sommet du Parti (BEN).

Malgré ses manœuvres, certaines logiques politiciennes ont échappées à Shadaadi, candidat novice en la matière. D'une part, le « camarade ministre » n'étant pas candidat, il préférerait retarder la montée de jeunes leaders politiques dans la région. D'autre part, Mouradi a tout d'abord essayé de neutraliser les manigances de son colistier avant de retourner sa veste. Vaincu, il a résolument préféré battre campagne contre son parti, balayant d'un revers le slogan « les intérêts du Parti d'abord », il préfère en effet que le parti perde le siège plutôt que de le concéder à son concurrent. En raison de cette tension (qui va dégénérer), nous n'avons pas pu discuter avec le camp adverse, mais nous avons constaté une forte référence à l'autochtonie et à la citoyenneté comme faire-valoir de la position de Mouradi.

¹² Les Manga et les Dagra seraient des cousins, tous du grand groupe Kanuri : les Manga sont au sud de Gouré, les Dagra plus au Nord. Dans ce texte ils seront confondus dans un même groupe ethnique.

La mobilisation des ressources

Proverbe 5 : « *L'argent c'est bien, les relations [humaines] c'est encore mieux !* »
Douda, père d'un militant.

Dans le contexte nigérien actuel, toute participation à une élection rime avec des dépenses importantes. La majorité des acteurs ne sont pas de véritables « Big men », d'où les difficultés liées à la mobilisation des moyens nécessaires à l'entreprise électorale. Aussi, le candidat doit-il inventer des stratagèmes afin de mener à bien son entreprise électorale.

La gestion du temps

La gestion du temps est un facteur très important pour les candidats aux législatives. L'adage « le temps c'est de l'argent » prend toute sa signification. Sachant que la durée officielle de la campagne est de 20 jours calendaires, les candidats doivent savoir optimiser la durée des réunions, prévoir le temps nécessaire aux déplacements entre les villages et surtout minimiser les durées des nombreuses réunions du bureau. Car chaque réunion implique à la fois des dépenses prévues et de nombreuses charges imprévues, mais obligatoires.

Pour minimiser ce facteur, les candidats retardent à dessein le démarrage de la campagne sur le terrain. Cela s'explique par plusieurs raisons. L'expérience a montré que les premiers arrivés ne sont pas les premiers servis. Et en plus, il faut une grande endurance physique et financière pour tenir 20 jours de campagne électorale intense. Le candidat sollicité par tous (militants, concurrents) risque d'épuiser sa réserve financière avant la date fatidique, car tout contact est synonyme de dépense. Or les investissements des derniers jours sont les plus porteurs.

Ce retard est aussi une manière de se faire remarquer par son absence, mais également par la mobilisation des foules au moment de l'arrivée du candidat. En effet, la perte due au retard d'un candidat est compensée par l'entrée « triomphale dans la campagne » que marque son arrivée. Se faire remarquer par son retard est un risque que compensent l'importance de sa « délégation », le nombre de voitures mobilisées pour l'accueil du candidat et le festin offert par ce dernier le jour de son arrivée. L'idéal serait d'arriver en dernière position et de réaliser le plus grand meeting. Cependant, comme la « tactique » du retard est connue de tous, elle comporte un risque : à force de garder secrète sa date d'arrivée ou de la retarder le plus possible, un candidat risque de lasser ses militants et/ou rater son entrée. Il faut dire qu'une entrée modeste est tolérable si le candidat n'arrive pas trop en retard.

Shadaadi est arrivé à Gouré une semaine après l'ouverture officielle de la campagne, son accueil a été pompeux, mais onéreux. A ce niveau il avait un avantage sur son rival, qui était resté à Zinder pour désavouer le zonage auprès des instances régionales du Parti. En plus, ce dernier est arrivé nuitamment à Gouré, sans organisé d'accueil ni de parade à l'occasion de son « entrée dans la

campagne ». Il faut souligner que les deux candidats ne sont pas dans la même disposition. Mouradi n'a toujours pas digéré le zonage qui le prive de son canton (et de ses sujets, électorat sûr). En guise de protestation et de réclamation, sûr de son poids électoral, il refuse de démarrer la campagne avant l'annulation du zonage, « ce complot qui le prive de son fief naturel ». Alors que Shadaadi veut marquer l'espace de la commune de Gouré et surtout démontrer son aptitude mise en doute par son colistier¹³. Cet antagonisme entre les deux camps va miner le déroulement de la campagne. Retardé et souvent retenu pour résoudre ce conflit, Shadaadi s'est senti obligé de déléguer les visites de certains villages à ses partisans. Il est resté la majorité de temps à Gouré, se limitant à des déplacements dans la commune. D'où l'importance, pour ce candidat, de pouvoir s'appuyer sur une équipe de campagne, dotée de moyens de déplacements.

Ressources humaines

Dans l'expression locale, la campagne électorale est parfois comparée à un travail champêtre (*gayyaa*) où le candidat représente le principal bénéficiaire des récoltes escomptées. À cet effet, il se doit d'inviter les « travailleurs » pour l'aider à labourer « son » champ. Les allégories de la guerre (*yaaqin zaabé*) et du mariage/fiançailles (*zawarci*) sont également employées pour marquer la nécessité de « la demande » du candidat. Dans tous ses exemples, il y a un bénéficiaire final aidé par plusieurs personnes, « à la demande » de celui-ci. L'essentiel est le fait de solliciter une aide en « bras valides » pour une guerre ou un travail que le candidat ne peut accomplir seul mais dont il reste le principal bénéficiaire. La décision de se porter candidat est prise individuellement même s'il doit, au préalable, requérir l'avis des aînés (comme pour la procédure du mariage). Dans le cas contraire, ces aînés, soutiens indispensables, peuvent toujours reprocher au candidat de ne les avoir pas associés à la décision (*shawara*). Mais si la décision est reconnue au candidat, l'acte symbolique « d'informer » et de demander de l'aide « pour la guerre électorale » reste un passage obligé. Il en est de même pour l'exemple de l'aide aux travaux champêtres : même si la participation est collégiale, la décision reste une initiative individuelle, le gain est personnel.

Ces exemples montrent bien l'importance de l'équipe de campagne composée surtout de femmes et de jeunes hommes. C'est également la justification de la « prise en charge » financière et de la « cola » demandées aux candidats, étayée par le fait que le candidat député sera, s'il est élu, le seul bénéficiaire du siège. La « cola » et la prise en charge des « assistants » sont considérées comme un minimum à déboursier dans le cas d'un travail champêtre collectif par exemple.

Fort de ce constat, Shadaadi a mobilisé des compétences complémentaires depuis Niamey, en plus des militants de Gouré. Une dizaine de camarades, amis politiques, promotionnaires, cousins, a été amenée à Gouré pour le soutenir. Ces

¹³ Shadaadi implanta des hangars, afficha des drapeaux et posters publicitaires dans tous les quartiers de Gouré dans l'objectif essentiel de marquer les lieux.

supporters sont majoritairement des étudiants ressortissants du département. Leur soutien est recherché, car ils peuvent non seulement aider à battre la campagne, animer les meetings dans leurs villages ou leur groupe d'âge, mais ils vont aussi voter. Cet électorat lettré et volontaire a été mobilisé par centaines par Larabou, candidat plus nanti.

Des missions sont alors organisées en direction des villages, des quartiers et de certaines *Fada* de jeunes. Shadaadi et son suppléant, accompagné chacun de ses supporteurs, se sont partagé leur zone. Le choix des membres de la mission est fonction des villages à visiter. Chacun va dans les villages où il est populaire afin de sensibiliser plus facilement les électeurs, mais aussi d'éviter certains litiges ou contentieux électoraux. Par exemple, Amadou est un jeune commerçant en conflit avec de nombreux villageois qui n'arrivent pas à lui rembourser les prêts qu'il leur a concédés. Il a convoqué trois de ces créanciers en justice. Pour cette raison, il ne peut participer aux meetings dans toute la zone Nord de la commune de Gouré. C'est également le cas d'une femme divorcée (à la justice) qu'il ne faut pas amener à Kazaway, village de son ancien mari encore mécontent de leur séparation.

En plus de ces précautions, il faut penser à ceux qui n'acceptent pas de dormir dans certains villages (par peur de sorciers par exemple), ceux qui exigent les « frais de mission » avant de quitter ou qui exigent plus de temps dans tel ou tel autre village en raison de leurs affaires personnelles. Le cas de l'enseignant du village de Kankan est exemplaire. Il exige de dormir dans ce village afin de revoir une de ses anciennes élèves et courtisane, recalée aux examens. Cette liste n'est pas exhaustive. Nous ne parlerons pas ici de ceux qui prennent, à l'avance, « les frais de mission » sans effectuer le déplacement, de ceux qui refusent de monter dans un véhicule en mauvais état, de ceux qui détournent allégrement les maigres ressources du candidat ou de ceux qui supportent plusieurs candidats de partis différents...

Nous avons vu que ces missions se font au pas de course du fait de la nécessité de toucher le maximum de villages. Les candidats les plus nantis affectent des « agents » permanents dans les villages importants afin que la consigne de vote y soit constamment rappelée. Ces agents restent dans les villages de leur choix durant toute la campagne afin d'« entretenir » les villageois et de contrecarrer les candidats adverses.

Dans le même ordre d'idée, l'exemple de Mallam Adodo, Conseiller communal du PNDS, est classique. Son parti n'étant pas en lice pour ces élections contestées par l'opposition, il décide de « prêter généreusement » ses électeurs à Shadaadi en échange d'une compensation financière. Après avoir conclu un accord avec celui-ci, Mallam Adodo reçut une meilleure offre de Hadjiya Inna qu'il accepta. On ne saura pas pour qui finalement ces « électeurs marchandises » ont réellement voté. Souvent, ce sont les villageois eux-mêmes qui pactisent avec plusieurs entrepreneurs politiques pour maximiser leurs gains ou pour éviter le risque de « mettre tous leurs œufs dans le même panier », car aucun pronostic n'est sûr dans ce domaine.

Les ressources financières, « les nerfs de la guerre » !

Qui peut sérieusement chiffrer les coûts financiers d'une campagne électorale ? À notre avis, aucun candidat ne peut dire exactement la somme dépensée, ni même donner une estimation fiable. Le candidat observé ne tient pas de cahier de dépenses, il n'exige pas non plus de reçus pour les achats effectués. Une telle précaution de bonne gestion ne convient d'ailleurs pas au contexte de la campagne : ici, la confiance et le contrôle s'excluraient mutuellement. Le candidat reste donc muet sur la question financière liée à la campagne, et nous ne pouvons nous fier qu'à nos propres estimations. Les proches du candidat évaluent les dépenses liées à sa campagne électorale à plus d'une dizaine de millions de francs CFA. Ce dernier semble moins nanti que la majorité de ses concurrents. Lorsque, par exemple, Larabou affecte un véhicule 4x4 par commune, Shadaadi n'a qu'une Toyota d'occasion et un véhicule de ville. Pour pallier cette faiblesse, ce candidat a loué 5 véhicules pendant la dernière semaine de la campagne, pour servir au déplacement de l'équipe de campagne et au transport des électeurs le jour du vote.

Les nombreux véhicules neufs de Larabou sont un impressionnant moyen de déplacement et de communication, car sur chaque voiture sont placardés des posters publicitaires géants. Les déplacements de ces véhicules sont en eux-mêmes un élément de promotion et de conditionnement. Par manque de moyens financiers, Shadaadi a loué des véhicules sur place à prix réduit. Ces véhicules locaux passent presque inaperçus comparés à ceux venus de Niamey. Mais cette faiblesse a paradoxalement engendré un avantage inattendu : le fait de louer localement a permis au candidat d'entrer en contact avec un groupe de transporteurs de la place. À travers cette transaction financière, il a recruté de nouveaux sympathisants qui profitent, à leur tour, de l'argent de la location. Certains sont devenus d'inconditionnels partisans, qui argumentent qu'« au moins avec ce candidat, nous avons gagné quelque chose » (contrairement à celui qui n'a pas loué de véhicule sur place). En plus, dans la ville de Gouré, des voix s'élèvent contre la poussière soulevée par les incessants ballets des véhicules de Larabou : certains lui attribuèrent le sobriquet de « parti poussière » pour signifier la faiblesse du profit financier des populations par rapport aux moyens roulants qu'il exhibe.

Ce constat est le même avec les vendeurs de carburant frelaté. Par insuffisance de moyens financiers, Shadaadi s'approvisionne en carburant au niveau du marché local au jour le jour, tandis que les plus nantis ont prévu une réserve personnelle de milliers de litres achetés au Nigeria. Pour les mêmes raisons que précédemment, les jeunes vendeurs de carburant penchèrent pour Shadaadi.

Indépendamment des véhicules et du carburant qui occupent une part importante du budget de campagne, nous avons constaté plusieurs dépenses « incompressibles » telles que le budget « communication¹⁴ », la location de motos

¹⁴ Ce qui regroupe les dépenses pour les poster du candidat, les banderoles à l'effigie du parti, le pavoisement, l'appareil de musique et l'hymne du parti, etc.

lors de l'accueil du candidat et du président du Parti, l'achat de matériel de sonorisation et du thé pour les veillées des *fada* sans compter les dons divers en espace (*cola*).

Sans parler de sponsors officiels, ce candidat a bénéficié de soutiens financiers de plus d'un million de francs CFA, dons de parents de Niamey. Ce montant souligne combien les paris sur ce candidat sont faibles. L'espoir d'un financement massif de mentors s'est rapidement estompé. Cette somme semble dérisoire en comparaison des montants reçus par ses concurrents, qui ont des contacts avec des personnalités politiques du Nigeria ou de la Libye. La faiblesse de l'aide des tierces personnes, au niveau local, corrobore l'idée annoncée plus haut : le combat électoral est une lutte de groupe dans l'accompagnement d'une décision individuelle du candidat. Combat dans lequel les moyens financiers sont secondés par ce qu'il convient d'appeler le « langage » de l'argent ; ce qui est une savante mise en scène laissant croire que le candidat dispose d'une surface financière suffisante. « Qui voterait pour un misérable ? » s'interroge une électricité.

Mettre en scène une richesse supposée

Comme le souligne Pilon-Le, « la générosité, attribut du leader, est le fondement de son prestige. L'obligation de donner constitue une servitude pour le leader, qui l'oblige à travailler plus durement et à donner à tous ce qu'il a produit » (Pilon-Le, *op, cit.*). Les moyens étant limités, les candidats déploient des trésors d'ingéniosité pour maîtriser les dépenses tout en laissant entendre subtilement qu'ils disposent de moyens financiers intarissables. Ils « peaufinent » leur communication afin de paraître généreux « à tout moment ». Ils rivalisent de génie pour tenir ce rôle délicat tout le long de la campagne. C'est probablement l'une des raisons qui obligent les candidats à retarder leur arrivée sur le terrain. Car une fois sur le terrain, il leur est difficile de freiner les innombrables et insupportables dépenses. Certains candidats désertent le terrain quelques jours tandis que d'autres décrètent des subterfuges pour se dérober à leurs « chers » militants et surtout à leur demandes incessantes d'argent. Cependant, la stratégie de fuite risque de devenir préjudiciable au candidat. Car un candidat frileux risque de perdre des électeurs susceptibles de se tourner vers un concurrent plus présent, plus accessible.

Certaines dépenses rentrent dans la rubrique communication : il s'agit par exemple des habits coûteux (basins, broderie, bonnet, etc.) qui indiquent explicitement que le candidat est non seulement « présentable », mais riche. A lieu de dire « je n'ai pas d'argent », notre candidat dit « il me manque de la monnaie ! » ou « je n'ai pas de liquide sur moi actuellement ! ». Une autre manière encore plus subtile d'employer ce subterfuge est d'allouer une somme importante pour une quelconque dépense en annonçant publiquement que c'est insuffisant (sous entendant qu'il pourrait dépenser plus). Par exemple, un candidat a donné la somme « exorbitante » de 2.000F à un mandant en disant qu'il voulait donner plus

« s'il avait de la monnaie »¹⁵ ; en temps normal, il aurait donné probablement 10 fois moins.

Le contenu du message électoral

Proverbe 6 : « *C'est la bouche [la parole] qui coupe la tête !* »
Proverbe Haoussa, paysans du village de Karguéri

La rencontre du candidat avec les villageois prend la forme d'une mise en scène invariablement reproduite à l'arrivée du véhicule, identifiable aux banderoles, posters du candidat et effigie du parti. Certains candidats équipent leur véhicule d'un haut-parleur qui scandé les slogans du parti ou du candidat. L'animation suffit à rassembler les curieux si le parti n'est pas implanté dans le village. Dans le cas contraire, les militants du village accueillent la délégation et s'occupent de réunir les habitants afin « d'écouter les étrangers ». C'est l'une des raisons qui expliquent la présence de la même foule à chaque rencontre avec les candidats. Ce fait est souligné par les nombreuses publications du Lasdel. Il s'agit d'un « contrat minimal » qui consiste à accueillir et « à écouter » les arrivants, rien de plus. Pour les villageois, en plus de l'obligation morale traditionnelle d'accueillir les étrangers de passage, ils espèrent quelques présents, sans négliger une réelle volonté de choisir après avoir entendu tous les candidats. Mais les villages les plus politisés disent clairement leur choix aux candidats. Les villageois de Mardou ont ainsi gentiment éconduit le candidat du MNSD, expliquant que leurs voix iront à Shadaadi qui leur a « fait un puits ». En dehors de ces cas de « fidélité », plutôt rares, les candidats animent le débat devant le groupe de villageois ; ils font leur mélodie (*googé*). De ce point de vue, si « la parole est une arme politique » (Thireau & Shu, 2007 : 35-58) en ville, dans les villages reculés on constate qu'en plus, la parole serait une mélodie électorale.

En général, la parole est laissée aux étrangers ; après les salutations et la mise en scène des « présentations », les membres de l'équipe étalent leurs arguments, une quinzaine de minutes de plaidoirie en langue nationale entrecoupée de slogans du parti. La parole est ensuite « donnée » aux villageois pour « poser des questions » (*tambayooyi*). Mais le mot « questions » en langue nationale, est synonyme de « doléances », ce qui rime avec marchandages de voix et « pactes ». En effet, la phrase « posez vos questions » se traduit en langues nationales par « faites vos demandes » et la formule « si je suis élu, je vais faire telles ou telles réalisations dans votre village » déclenche le processus de marchandisation des voix.

Pour cette fois, Shadaadi est avantagé : habitué des projets de développement, il est à l'aise avec les réunions *focus group*. Il manie bien les 5 langues locales dont l'arabe, il connaît le « parler villageois ». L'avantage de l'arabe est important, car c'est la langue de l'Islam et des marabouts du village. Le candidat fait appel au registre islamique en intercalant quelques expressions en langue arabe pendant la

¹⁵ À Gouré, un mandant encaisse rarement plus de 10 F CFA à 25 F CFA par personne à la fois. Rarement 50 F CFA, mais jamais plus de 100 F CFA

plaidoirie. En plus, le candidat sait adapter son comportement aux groupes villageois concernés. Dans les villages peuls, un comportement et une attitude *fulanisés* sont affichés par le candidat. Il y ajoute les ingrédients de la communication interculturelle décrits par E. Boesen (op. cit.) dans son article sur *la fulanéité* : au lieu de dire « voter pour moi, car je suis meilleur que les autres candidats », sa plaidoirie est plus subtile, il tient le discours suivant « votez pour moi, car je suis comme vous ». Il s'efforce alors de démontrer cela lors des débats. L'intervention du candidat au Shollajehol, village emblématique peul de la région, est épatante. Sa plaidoirie pourrait être traduite et résumée comme suit : « *Je suis votre enfant, je suis né ici. Vous me connaissez comme moi je vous connais, je suis un peul comme vous, sauf que je n'ai pas de vache¹⁶... Je mange ce que vous mangez, regardez, je suis assis sur une natte, pas sur une chaise. En plus, je sais conduire les animaux aux pâturages, je sais traire une vache, j'en ai même tété comme le font tous les jeunes bergers, je sais monter à chameau, à cheval... Je sais puiser de l'eau pour des animaux. J'ai passé des jours à travailler dans notre champ, comme vous le faites. Je sais qu'il y a la sécheresse cette année, je suis préoccupé pour moi-même et pour vous, mes parents... c'est Dieu qui a fait que je réside à Niamey et vous au village, mais nous sommes les mêmes. Si je suis élu, je vais parler de vous à l'Assemblée, puisque je connais vos préoccupations !* ».

Sans nommer spécifiquement un concurrent, Shadaadi laisse comprendre que la majorité des autres candidats ne savent même pas traire (ou têter) une vache. Il n'est pas nécessaire que les assertions de Shadaadi soient avérées, l'important est de mobiliser la fibre « éleveur, nomade, broussard » (*dan kawyé*) de son auditoire. Il arrive à jouer le même scénario, la même mélodie, dans les villages kanouri ou haoussa : « *Je ne suis pas le meilleur, je suis comme vous !* ».

Ayant écouté une cinquantaine de fois les plaidoiries de Shadaadi, nous avons eu l'impression qu'il arrive ainsi à recueillir l'adhésion d'une part importante de son auditoire. Son expérience d'animateur d'ONG paraît un atout majeur de cette campagne. Compte tenu de ce succès apparent, ses amis politiques l'encouragent à visiter le maximum de villages. Il est sommé d'aller « éteindre » les incendies allumés par les autres candidats. C'est pour cette raison qu'il a animé plusieurs meetings à Guididuir, village très politisé et centre semi-urbain et commercial.

Discours comparés : argumentaire ONG contre rhétorique politique

Un des enseignements tirés de cette campagne est la nette différence entre le « langage » projet de développement et « le langage » politique. En effet, en écoutant les candidats adverses, nous constatons qu'il y a une grande nuance entre les deux méthodes. Dans le discours des développeurs des années 1990-2000, les méthodes participatives sont le leitmotiv, condition indispensable à toute

¹⁶ Cette expression/comportement est fortement appréciée par l'assistance, car elle traduit l'humilité du candidat, mais également sa maîtrise du parler populaire. Il est connu qu'aucun éleveur peul n'affirme qu'il possède des vaches, quelle que soit par ailleurs la taille de son troupeau.

intervention d'ONG¹⁷. En effet, à partir de la fin des grands programmes étatiques des années 1980, liés à la politique de « *l'Etat providence* », le Niger a, « *en 1992 élaboré le Principe directeur de la Politique de développement rural consacrant l'approche participative comme stratégie d'intervention* » (Rep Niger, 2010 : 45). Cela implique une approche participative du développement. Le PNUD atteste, dans son Rapport 1993 sur le développement humain, que la stratégie de « *la participation de la population devient le problème central de notre époque* ». Nous avons déjà explicité que la forme de la participation peut être critiquée, mais le discours, lui, est bien huilé (Allachi, 1999 : 121 ; Olivier de Sardan, 1995 : 221) Tandis que, dans cette région du Niger, les populations préfèrent les promesses fermes, elles idéalisent les bienfaits d'un « *Etat néo-patrimonial* » décrit par Jean-François Médard (1991 : 323-353). Le discours d'un Etat fort et généreux semble nettement plus apprécié par les populations rurales, qui se réfèrent encore à l'époque de la gratuité des services de base (Bayart, 1992 : 439). Plus expérimenté que Shadaadi dans ce domaine, Larabou promettait aux villageois, en cas de vote massif pour lui, le retour à la gratuité des soins de santé et de l'école, de la construction de puits sans apport personnel des populations, des actions de distribution gratuites de vivres, etc.

A l'inverse, notre candidat, plus expérimenté dans le domaine du développement, a expliqué aux populations de Farin Ruwa, village situé sur une zone de socle, que leur problème d'eau ne peut se résoudre facilement. Les puits cimentés ne marcheront pas, il leur faut peut-être des forages plus coûteux comportant des risques d'échec. Par conséquent, il ne peut promettre un puits même s'il était élu. D'ailleurs, il affirme qu'un député n'a pas vocation à réaliser des ouvrages. Par contre, il promet, en cas de réussite, d'essayer de trouver la solution idoine avec le concours des techniciens en la matière et avec la participation des populations. À Soubdou également, Shadaadi a négativement répondu au père d'un enfant handicapé moteur qui réclamait l'achat d'un vélo. Il lui a même dit qu'avec le terrain sablonneux du village, l'achat d'un vélo n'est pas une bonne idée. Il y eut plusieurs autres « réponses négatives » aux jeunes des villes qui voulaient une invitation pour aller en Europe ou aux Etats Unis.

À des sollicitations semblables, Larabou s'engageait et son équipe, dotée de cahiers, notait les engagements du candidat. Souvent, il demandait aux villageois de signer à leur tour sur le cahier, histoire d'acter leurs accords respectifs.

L'analyse des deux comportements ne permet pas d'affirmer que l'un est juste et honnête, le second mesquin et incorrect. Ces exemples soulignent simplement que Larabou est en campagne électorale, « il fait de la politique », son objectif premier est de se faire élire. Il aura tout le loisir de penser aux possibilités de répondre ou pas aux doléances des populations plus tard, voire jamais.

¹⁷ Au Niger, le principe directeur de la politique de développement rural qui consacre l'approche participative comme stratégie d'intervention a été élaboré et adopté en 1992. C'est également la période d'élaboration du projet de Code Rural.

Notons également une idée qui nous est parue intéressante à creuser : les populations sont-elles dupes à ce point ? Si on peut encore « abuser » de la confiance des populations dans les villages reculés, dans les villes et sur les axes routiers, les populations peuvent aisément distinguer entre une promesse invraisemblable et une promesse digne de foi. Peut-être que le discours plus nuancé de notre candidat a, malgré tout, pesé pour son classement plutôt honorable. Mais les aspects les plus « visibles » sont bien entendu les identités ethniques des candidats ou la mobilisation de cette dernière par les candidats ou par les militants de base.

La corde ethnique

L'identité des candidats ne permet pas d'occulter les aspects ethniques, aussi bien dans l'arène politique que dans les conversations privées (Otayek, 2000 : 228). Les candidats représentent les différents grands groupes ethniques du département, comme on l'a vu. La majorité d'entre eux sont Manga/Dagra, et depuis les indépendances, tous les députés du Gouré sont Manga/Dagra, ce qui s'explique par différents facteurs :

- ☞ C'est l'ethnie majoritaire de la zone, mais également, l'ethnie qui se prévaut de l'autochtonie dans la région et est apparemment dominante, car ce groupe est majoritaire en terme démographique et mieux représenté en terme politique à travers les chefferies de canton, notamment.
- ☞ Les communes sont juxtaposées aux cantons qui sont encore gérés par des familles descendantes des primo arrivants Manga/Dagra. Ces familles régnaient se mobilisent fortement pour occuper l'arène politique à travers des postes de député ou de conseiller communal (Hahonou, 2003). D'où la raison d'une présence massive des candidats de cette ethnie.

Parmi les 14 candidats en compétition, en 2009, il n'y avait 1 Arabe, 1 Peul, 1 Haoussa, et 11 Manga¹⁸. S'il est vrai que les Manga sont majoritaires dans le département, le nombre est à peine plus grand que celui des Peuls. Pour ce qui est des conseillers communaux, la proportion de Manga est la même. Cela dénote une forte volonté d'occupation du terrain politique par un groupe ethnique

¹⁸ Le tableau n°1 ne présente que les 6 candidats crédibles et « sérieux », les autres ne sont que des hommes de paille », inscrits souvent pour simplement remplir les listes de partis peu ou pas représentés dans la localité. Nous avons vu que, pour la région de Zinder, il fallait 19 candidats (et 19 suppléants) pour qu'une liste de parti soient validée. Tous les partis en lice ne sont équitablement représentés dans toute la région. C'est ce qui explique la présence de candidats peu crédibles pour valider certaines listes autrement incomplètes.

donnée et une « résistance » des autres groupes par les mêmes procédés du jeu politique¹⁹.

Il faut souligner que l'identité ethnique n'est « qu'une carte » parmi tant d'autres facteurs que les acteurs mobilisent pour faire valoir tel ou tel autre aspect. C'est également une notion ambiguë du fait qu'elle n'est ni centrale dans les « arguments » de vote ni complètement marginale. C'est un argument que les protagonistes gardent en réserve afin de s'en servir en cas de besoin.

De plus, l'importance de l'argument « ethnique » change au cours du processus de vote. En effet, si au moment des primaires, l'identité ethnique des candidats est mise en avant, au fur et à mesure du déroulement de la campagne, d'autres « arguments » deviennent plus importants, notamment les moyens financiers du candidat, sa rhétorique, ses promesses en cas de victoire, etc. Bref les arguments politiques reprennent peu à peu le dessus.

*La fenêtre islamique*²⁰

L'expression religieuse, en l'occurrence l'Islam et les pratiques magico-religieuses (traditionnelles) sont largement mobilisés par les candidats et les électeurs tout le long de la campagne électorale. On peut classer l'utilisation de la fibre religieuse en trois grandes catégories : les utilisations mystiques, l'emploi d'une religiosité islamique et « la communication » religieuse.

- Le mysticisme religieux est de loin la plus grande utilisation de la religion dans le cadre de la campagne et même durant toute la période de l'activisme politique. Le candidat doit se protéger à la fois contre les attaques mystiques de ses concurrents qui voudraient l'anéantir, et contre celles de ses partisans qui essaieraient de l'assujettir et/ou l'anéantir (pour prendre sa place). P.J. Laurent (2003 : 442) a décrit cette lutte infernale chez les *Mossi* du Burkina. À cela il faut également augmenter ses chances de prévoir et prédire l'avenir. C'est une quête permanente qui nécessite un budget conséquent : sacrifices de moutons, lecture du Coran par plusieurs talibés, amulettes porte-bonheurs ou anti-ennemis²¹, etc. ;

¹⁹ Notons que ce genre d'analyse est délicat si on ne croise pas avec les autres caractéristiques sociales et personnelles des candidats et des conseillers. Est-ce « les Manga/Dagra » ou bien les ressortissants des familles de chef qui sont dominants ? Les autres groupes socio-ethniques disposent-ils de cadres aptes à se présenter ? Etc.

²⁰ Nous ne pouvons qu'entrevoir cette question, trop vaste pour être approfondie dans le cadre de ce travail.

²¹ Il n'y a évidemment pas de « prix fixé » pour ces services maraboutiques. Pour l'exemple, il faut en moyenne 100.000 FCFA pour la lecture complète du coran par 4 personnes en 6 heures. Le prix moyen du bélier avoisine 50.000 F CFA, la moitié de cette somme. Mais tout est dans une transaction informelle, tacite, implicite ...

- Les connaissances religieuses du candidat doivent lui permettre de discuter de préceptes de l'islam, de convaincre les marabouts réticents du fait que « l'Islam n'est pas anti-politique ». Il est également utile de manier des préceptes religieux, des hadiths, des sourates pour s'allier les nombreux électeurs « fortement islamisés ». En plus de ces connaissances, qui ne sont pas données à tous les candidats, il y a un comportement qui sied au « bon musulman », un *look* islamique qui va de l'habillement aux prières en passant, bien attendu par les interdits, telle que la boisson alcoolisée (en public, cela s'entend !). Notre candidat, noctambule, a toujours raté les prières du matin, les électeurs le lui ont fait remarquer.
- Les *Fatiha* pour ouvrir et fermer les réunions sont désormais instituées, ces « minutes de silence » sont rentrées dans les mœurs électorales. Un parler islamique, des *Incha Allah* de temps en temps... Nous nommons « communication » religieuse, tout ce qui laisse entrevoir la religiosité du candidat afin de ratisser l'électorat lettré des marabouts, de leurs nombreux talibés dociles et, dans certains cas, de leurs épouses.

Le lieu du culte ou le livre saint ne sont pas spécialement évités. Des réunions se tiennent souvent à la mosquée sans que cela suscite des réactions négatives des participants. Le danger peut venir des débats philosophico-religieux. Si la majorité des marabouts des villages ne sont que faiblement instruits sur la science religieuse, on trouve depuis quelques années des intellectuels villageois capables de tenir des débats islamiques poussés, et qui sont la terreur des marabouts traditionnels et des candidats imprudents.

Le programme politique

Curieusement, personne ne parle du programme politique des partis, ni même des objectifs des candidats. En réalité, le programme politique est le parent pauvre de la campagne électorale. Dans le cadre des réunions animées par Shadaadi, il n'a jamais été question du programme du Parti, ni même de sa vision politique : les débats tournent autour des actions concrètes que le candidat est à mesure de promettre.

Ces promesses prennent la forme de « la parole donnée » par le candidat en dehors de toute organisation partisane ou tout programme politique. Ce n'est pas le programme du parti qui est considéré ici, mais la volonté du candidat. D'où la faible nuance qui est faite entre les colorations des différents partis : personne ne fait attention au fait que le parti MNSD soit « de droite », le PNDS « de gauche », le CDS et le RSD « du Centre ». À la rigueur, les électeurs font la différence entre les principaux leaders politiques. Ils connaissent le passif de chaque chef de parti, mais également des leaders locaux qui restent le lien entre la base et le sommet. Aussi est-il impossible de choisir un candidat par rapport au programme de son parti, ce sont les caractères intrinsèques du candidat et ses capacités de mobilisation en faveur de la zone qui sont mis en exergue.

Les tentatives d'explication de ce fait sont nombreuses. Certains, tels que Brévié, trouvent que les Africains s'attachent plus aux hommes qu'aux concepts et aux idées (Herskovits, 1965 : 127). Il faut également dire qu'il n'y a eu aucune formation des militants pour qu'ils comprennent les notions politiques du *Centre*, de *droite* et de *gauche*. De plus, au cours des deux décennies de pluripartisme politique au Niger, aucune dissemblance n'a été sensible en ce qui concerne le mode de gouvernance entre les partis qui se disent de gauche et ceux qui se veulent de droite. D'ailleurs, au village, un chef est apprécié en raison de ses qualités personnelles ou de sa descendance. Il n'y a aucune référence à quelconque programme dans cette conception traditionnelle du pouvoir, analysé par Evans-Pritchard, et qui peut être extrapolée aux leaders politiques (Fortes & Evans-Pritchard, 1964 : 4-5). Sans oublier que la compréhension d'un programme nécessite un minimum de capacité d'abstraction et de conceptualisation. Cet exercice théorique n'est pas aisé chez les populations plus habituées aux arguments concrets, même si des efforts d'appropriation des sigles sont soulignés par Gazibo qui parle « *d'indigénation* » en ce qui concerne la symbolique des mots et des images des partis (Gazibo, 2002 : 19). Mais cela ne correspond en rien aux programmes et aux philosophies des partis.

V. LE JOUR DE VOTE

Proverbe 7 : « la politique c'est comme une voiture en panne, le propriétaire vous demande : "Pardon, pardon, il faut me pousser..." ». Il est gentil. Mais une fois qu'il démarre, il ne peut pas s'arrêter [pour écouter, remercier ou récompenser ceux qui l'ont poussé] ! »
Hassimi, sous-préfet de Loga, 1998

La campagne porte-à-porte

On a tendance à croire que le jour du vote marque le couronnement de toute la lutte électorale. C'est en théorie un jour de repos pour le candidat et son équipe, car la campagne est officiellement fermée depuis 2 jours. Mais sur le terrain, personne ne fait cas de cette interdiction. Au contraire, pendant ces derniers jours, les candidats peuvent encore manœuvrer pour rallier des électeurs indécis ou les paresseux. Certains affirment que les deux derniers jours sont les plus décisifs. Cela est vérifiable sur plusieurs cas. Nous avons déjà souligné plus haut le cas de l'électeur qui « revend » ses promesses de vote à un second candidat. Il y a d'autres cas similaires.

En effet, la période électorale est comparée à la période de la moisson par certains partisans. C'est la période où les nantis, candidats et autres *Big Men* (Médard, 1992, 173) sont à la portée et « à la merci » des populations rurales. Rares sont ceux qui reviennent aux villages après les élections. Et quand ils reviennent, seront-ils si attentifs et généreux ? Les nombreux candidats malheureux (12/14) n'auront pas assez de moyens alors que les 2 élus, surchargés de sollicitations, seront inaccessibles du fait de « la grosse tête » ou « effet vertigo », car comme le souligne le proverbe n°7, leur « véhicule aura démarré ».

Ainsi, certains électeurs restent ouverts aux propositions des candidats, moyennant toujours « un peu de cola ». Cette opération de charme des candidats vise essentiellement les électeurs des partis concurrents mécontents de leurs candidats, les électeurs faiblement engagés ou « les sans-parti » qu'il faut « motiver ».

La principale occupation des candidats les dernières heures de vote est « l'opération porte-à-porte », cette campagne au corps à corps consiste à visiter les concessions des électeurs. Le candidat et ses supporters, surtout les femmes, visitent les chefs de famille, demandent leurs appuis, trouvent leurs points sensibles. Ici, tous les arguments sont employés pour avoir une promesse électorale du chef de famille. En général, la promesse prononcée en famille est tenue. De ce fait, l'opération « porte-à-porte » est plus efficace que les grands meetings publics. Le porte-à-porte est une occasion qui permet au candidat et à l'électeur de créer un lien personnalisé, avec une sorte de convention morale d'assistance mutuelle. Cette opération épouse également le protocole des travaux

champêtres (*gayya*) ou de la demande en mariage²² (*awré*), formule qui place le candidat dans la position « d'humble demandeur d'aide ».

Le vote du candidat

La campagne officieuse n'est toujours pas terminée. Après l'opération de porte-à-porte, le candidat et ses supporters se dispersent dans les rues adjacentes aux bureaux de vote afin d'accoster discrètement les électeurs, et leur proposer une somme pour les rallier à leur cause. En moyenne une voix « coûte » 1000 Fcfa.

Shadaadi n'a pas pu procéder à l'achat des voix le jour du vote : il n'avait plus d'argent ce jour-là. Il n'a pu voter que deux fois "seulement"²³ : une fois dans son quartier de résidence à Gouré, avec sa carte de vote de Niamey et son passeport sur la liste additive (en tant que candidat) et une seconde fois dans son village natal avec une 2e carte de vote et son permis de conduire. A chaque fois, ses pièces d'identités, sa carte de vote et son inscription sur la liste sont sévèrement et abondamment contrôlées par les membres des deux bureaux de vote. Dans son village natal par exemple, les 3 membres du bureau sont majoritairement des jeunes de partis adverses et les observateurs semblent très intransigeants. L'objectif de ces contrôles est de prémunir les fraudes chez les candidats ou ses partisans dans ces zones qui lui sont favorables.

Après l'opération de vote, le candidat est censé effectuer des visites de supervision au niveau de certains bureaux de vote. Notre candidat n'a visité que 3 bureaux dans les villages du sud de Gouré. Au niveau du premier village, le candidat s'est contenté de transporter les électeurs des villages environnants sans s'approcher du bureau de vote. Dans le second village, hameau peul d'Adouwahi, l'équipe de bureau de vote n'est arrivée au village que vers 10 heures du matin le jour du vote. Le bureau, qui n'a ouvert ses portes qu'à 11 h 30, comprend une femme, secrétaire, un jeune sans emploi mais lettré, président, et le marabout du village, seul lettré en arabe, assesseur. Sur les 237 électeurs inscrits, seuls 32 ont voté, dont une seule femme, la secrétaire du bureau de vote. Aucune villageoise n'a voté ; elles sont occupées par les travaux de ménages et la corvée d'eau à l'unique puits distant qu'une dizaine de kilomètres. Les hommes sont venus le matin et ont attendu l'ouverture du bureau le vote. Lassés d'attendre, ils se sont dispersés avec leurs animaux à la recherche du pâturage, et leur retour est attendu au crépuscule alors que le bureau de vote ferme officiellement à 18 h.

Il y avait un bulletin pour tous les partis en lice. Sur les 32 votants d'Adouwahi, il y a eu 5 bulletins nuls, et 21 pour le parti de notre candidat. Un électeur nous a informés qu'il a choisi le "le bulletin qui porte la photo du cheval", car il aime les

22 La formule figurative de demande en mariage est "demande de semence" qui n'est pas loin du registre des travaux champêtre collectifs.

23 Ce cas n'est pas exceptionnel. Cependant les candidats sont limités du fait qu'ils peuvent se faire facilement remarquer par les candidats ou les délégués des partis adverses ; aussi la tâche du vote multiple est-elle confiée à des hommes de main payés en conséquence.

chevaux, confirmant ainsi d'une part, les propos de Gazibo sur le choix des emblèmes des partis politiques nigériens et d'autre part, l'assertion péjorative partagée dans le milieu politique qui soulignent que « les Peuls, ou les nomades ne votent pas ! »

Ce résultat souligne les difficultés diverses liées aux votes en milieu nomade et dans les zones reculées où le retard dû à l'acheminement des urnes, par manque de guide ou par négligence, s'ajoutent aux obstacles généraux déjà énumérés. Cela souligne également le nécessaire engagement d'entrepreneurs politiques pour pallier l'insuffisance des efforts de l'Etat dans les domaines de formation des électeurs dans les zones éloignées. Mais bien entendu, ces précautions ne peuvent prémunir contre les différentes formes de fraudes observées tout au long de la « chaîne électorale ».

« SAÏ KAAYI ! » OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER

VI. LES DIFFÉRENTS CAS DE FRAUDES

Proverbe 8 : *“la politique c’est le mensonge, faut pas mêler le Coran à la politique !”*
Un jeune militant du MNSD, village de Kaw

“La fraude électorale, c’est quoi même ?”

Quoique cela puisse paraître surprenant, il est difficile de circonscrire les différents types de fraudes observées lors de ces élections. Cette difficulté vient du fait que la notion de fraude électorale n’a guère de sens clair, du point de vue des électeurs. Nous ne sommes pas arrivés à percevoir dans les discours des personnes rencontrées une limite claire entre ce qui serait une fraude et ce qui ne le serait pas. Il est significatif qu’aucun mot en langue nationale ne soit employé pour traduire l’expression « fraude électorale », alors que des expressions ont été inventées en langue haoussa pour signifier, par exemple, « la fraude à la douane » (*fassa-qobri* »).

Pour ce qui est de la fraude électorale, les termes de « vol » (*saata*), de magouille (*maagudi*), de malhonnêteté (*munaafutchi*) ou simplement de « mensonge » (*qarya*) sont employés. D’ailleurs, la population utilise les termes de vote (*zaabé*) et de politique (*siyaassa*) comme des termes interchangeables, comme si la politique se limitait essentiellement au vote. On se demande s’il ne faut pas revisiter la notion du « le cens électoral » afin de trouver une corrélation entre le niveau de sensibilité politique des populations et le droit de vote. C’est dire que la politique, le vote et la fraude électorale logent dans la même enseigne sémantique (Gazibo, *op. cit.*).

Nous avons constaté un exemple palpable dans un village à 30 km au sud de Gouré. À son installation, le président du bureau de vote a présenté le Coran comme garant de la bonne marche des élections en prononçant la formule suivante : « *Que le Coran attrape tout celui qui fraude à ces élections* ». Son objectif était de prévenir les mauvaises intentions et de réaliser un vote « *propre* » devant Dieu. Mais l’effet contraire a été observé : les dizaines de personnes présentes en ce moment, munies de leur carte en bonne et due forme, se sont dispersées, mécontentes, sans accomplir le vote. Une jeune femme disait : « *à cause de la politique, on ne va pas « jurer » sur le Coran. Ça veut dire qu’ils ne veulent pas qu’on vote* ». Ainsi, cela montre que non seulement les électeurs ne risquent pas de « braver » le Coran, mais surtout qu’ils ne font pas la différence nette entre « frauder » et « voter ».

Nous sommes, dès lors, tentés de questionner la notion de « fraude électorale » : comment reconnaître ce qui est fraude et ce qui ne l’est pas ? Fraude par rapport à quelles « routes » : code électoral ou code de bonne conduite locale ? Comment est-ce que la fraude est appréciée par les différents acteurs ? Quelle est la part de fraude voulue, ordinaire, celle engendrée par les procédures et celle due aux

difficultés d'application des textes ? Nous nous référons à notre propre compréhension de la fraude pour décliner les quelques cas.

Du point de vue des textes, la fraude se limite aux cas de violation du Code électoral. Ces transgressions doivent être prouvées pour que la faute soit sanctionnée et le vote annulé. Cela suppose une maîtrise du processus électoral, une parfaite connaissance des prescriptions du Code et une présence tout le long de « la filière » des urnes : du bureau de vote au siège de la CENI en passant par la transcription et la sommation définitive des résultats. On voit dès à présent qu'il paraît difficile de constater tous les cas de fraudes électorales. Nous allons ici présenter quelques exemples constatés lors des élections observées dans la circonscription de Gouré.

Un électeur vote plusieurs fois

Normalement, chaque électeur, muni d'une carte électorale et d'une pièce d'identité, ne peut voter qu'une seule fois. Car après le premier vote, le votant imbibes son pouce avec de l'encre indélébile, son nom est marqué sur le registre du bureau de vote. L'encre, qui serait reconnaissable s'il tentait de voter une seconde fois, est une garantie contre le vote multiple, qui s'ajoute à la carte électorale unique par votant. Malgré ces garde-fous, nous avons constaté de nombreux cas de votes multiples.

Le cas le plus fréquent est l'utilisation de plusieurs cartes de vote par la même personne, cas favorisé par la mauvaise distribution des dites cartes. Dans les gros villages, les cartes sont distribuées dès leur livraison par le chef de village aux titulaires ou à leur famille. Mais dans les hameaux, du fait même de l'absence (ou de l'éloignement) des inscrits, la redistribution des cartes à certains électeurs est différée de plusieurs jours, voire plus. Le plus souvent, les cartes restent au niveau des chefs de villages ou de tribus. Non pas qu'ils aient l'intention de les utiliser frauduleusement, mais plutôt par négligence, absence des titulaires, ou simplement du fait de l'analphabétisme : il leur est impossible de lire les noms inscrits sur les cartes pour les redistribuer aux titulaires. Aussi, habituellement, les cartes sont stockées chez les chefs (ou leurs enfants), ou chez les chefs de lignage jusqu'au jour du vote. À cette occasion, les cartes sont déchiffrées, la veille ou le jour des élections, par un lettré, mandaté souvent par un candidat ou un *Big Man* (Laurent, 2000 : 169-181) de la politique locale. Les cartes restantes, celles des absents, celles des opposants (souvent opposants au chef de village), sont distribuées à des personnes plus acquises au candidat ou au plus offrant. La distribution des cartes restantes se fait par un lettré qui cherche la concordance entre le sexe et l'âge sur la carte avec le sexe et l'âge approximatif du nouveau bénéficiaire (frauduleux). Ce dernier doit également mémoriser le nom inscrit sur la carte afin de répondre correctement lorsque les membres du bureau de vote le lui demandent. Se doutant de la fraude, les membres du bureau de vote vérifient dans certains cas l'âge ou le nom du votant. Parfois l'un ou plusieurs membres du bureau de vote sont complices du forfait.

Munie de plusieurs cartes de vote, une personne doit alors éviter d'effleurer l'encre indélébile (ou censée l'être) avec son pouce afin de revenir une autre fois. Mais cela ne peut se faire qu'avec la connivence des membres du bureau de vote, car le pot à encre est un passage obligé. Il reste alors la solution du lavage des mains avec une solution appropriée. Censée être indélébile, l'encre peut s'effacer aisément (cela a été le cas lors du vote de 2009, à Gouré). Un leader de parti politique nous a expliqué qu'en fait, la CENI nationale a commandé une encre de mauvaise qualité pour « économiser » sur le coût. Ce cas est à approfondir, car il met en lumière la passerelle entre deux types de duperies : le détournement de biens publics au sommet (CENI nationale) favorise les fraudes électorales à travers les votes multiples par une encre faussement indélébile.

Cependant, même sans encre indélébile sur les doigts, le vote multiple est risqué pour les bureaux de vote à faible affluence. S'ils ne sont pas complices, les membres du bureau peuvent facilement repérer une personne qui viendrait voter plus d'une fois (aucun déguisement n'est signalé lors de nos enquêtes). Aussi la dernière solution est que le votant, muni de ses cartes, se déplace au niveau de plusieurs bureaux de vote dans la même localité ou/et visite plusieurs villages de la même circonscription électorale. Dans ce cas, le votant s'inscrit sur une liste additive des bureaux visités. Cela requiert au minimum la connivence des habitants des villages et quartiers. Les membres des bureaux de vote peuvent être dupés par un individu muni d'une carte de vote dès lors que des villageois, par le système de témoignage, attestent que le votant est bien la personne titulaire de la carte de vote et est du village. Mais la question de l'encre indélébile reste encore en sus. Dans les cas observés, les électeurs avec plusieurs cartes ne peuvent voter que dans des cas limités. Mais il faut noter qu'un chercheur peut difficilement observer plusieurs cas du fait de la nature frauduleuse et donc secrète du subterfuge ; le fraudeur ne peut dévoiler facilement son forfait, même à un chercheur qui promet de lui garantir l'anonymat.

Nous n'en avons vu que deux cas concrets de votants « nomades/ambulants » avec plusieurs cartes de votes. Le premier cas est un homme très connu nommé Kiari, patronyme très courant dans la ville de Gouré. Cet électeur a récupéré une dizaine de cartes de vote des « cousins » homonymes absents (mais aux prénoms différents). Avec ses cartes en poche, il a voté 6 fois dans différents bureaux de vote de la ville. A chaque fois, il présente une carte de vote d'un Kiari différent avec tantôt sa carte d'identité, parfois son passeport ou sa carte de famille ou bien la carte de famille des « parents » absents.

Le second est un notable, fils de chef de groupement, également très connu des villageois. Ayant déjà plusieurs cartes de vote d'administrés absents, il lui a suffi de se déplacer, en tant que superviseur des élections dans le secteur avoisinant. Sa notoriété aidant, personne n'osa lui demander une pièce d'identité ou contester son appartenance au village. Il n'a cependant voté « que » 4 fois car, lettré lui-même, il a pris le soin de chercher la concordance entre bureaux de vote, le sexe et l'âge des absents.

Vu la faible moisson par « le votant itinérant », les acteurs politiques s'adonnent à une formule plus porteuse. C'est celle de collecter des cartes de votes non distribués aux ayants droit pour diverses raisons (absence du territoire, négligence, analphabétisme..) et de les distribuer à des personnes présentes sur les lieux de vote mais ne voulant pas ou ne pouvant pas légalement voter (n'ayant de pas carte de vote, mineurs, non résidents, etc.). Ces « mercenaires » doivent être motivés de plusieurs manières afin d'accepter de jouer le jeu. Ainsi, il est fréquent que les candidats mettent des moyens de transport (véhicules légers, camions) à disposition des votants pour les acheminer aux lieux du vote. Dans la majorité de cas, il n'y a pas à proprement parler de fraude, car les votants sont munis de leur carte de vote : le candidat n'aura fait que « faciliter » leur déplacement. Sauf qu'il y a une sorte de contrat tacite entre les électeurs et le candidat : ce dernier gratifie les électeurs/transportés, dans certains cas, de quelques présents en guise de « cola », ce qui est plus qu'un contrat tacite, mais plutôt un contrat moral en bonne et due forme, afin que ces derniers votent pour lui.

Mais, là également, le gain est plutôt minime, car le faible recensement des populations rurales et surtout la mauvaise distribution des cartes électorales ne permettent pas d'augmenter considérablement le score d'un candidat, même en faisant recours aux cas de fraudes décrits plus haut. Il y a alors le dernier cas de fraude, le plus employé par tous les candidats et dans tous les bureaux de vote : il s'agit de la substitution de cartes de vote, qui semble devenue la norme, notamment dans le monde rural (sédentaires et nomades confondus).

En principe, pour voter un électeur doit remplir trois conditions i) présenter un carte d'électeur, ii) présenter une pièce d'identité, et iii) être inscrit sur la liste des électeurs du bureau de vote concerné. Ces trois conditions sont rarement remplies dans les villages. Aussi, dans la pratique, on observe que, la carte d'identité n'est pas exigée par les membres du bureau de vote. Plusieurs arguments sont employés par les villageois pour rassurer et/ou intimider les membres des bureaux de vote afin qu'ils acceptent le vote des personnes sans pièces d'identité. « *Personne ici ne possède une carte d'identité* » atteste un chef de village. En effet, nous avons vu des villages entiers dans lesquels aucun habitant ne possède de pièce d'identité nationale. Le seul document détenu par les chefs de familles est la carte de famille; ces cartes ne sont pas nominatives et le nombre de personnes indiquées est presque toujours faux, l'âge et le nombre des animaux sont fantaisistes. La carte de famille a été historiquement introduite au Niger pour prélever l'impôt de capitation, plus couramment appelé « taxe d'arrondissement ». Suite à ces négociations, tout électeur qui se présente avec une carte de vote et qui est inscrit sur la liste peut voter. Ainsi, en absence de document écrit, le chef de village, assesseur officiel du bureau de vote, peut attester qu'un électeur est bien la personne inscrite sur la liste. En général, un chef de village ne peut « vendre la mèche » ; il joue le jeu. D'ailleurs, ce procédé le renforce dans son rôle de leader et de « médiateur de culture ». Il lui donne également une place importante dans le processus électif et conforte le chef de village dans le son rôle de « lien privilégié entre l'Etat moderne et les populations » (Hahonou, 2006 : 425). Par conséquent, du fait de cette situation singulière, les autorités traditionnelles, à tous les niveaux,

restent et demeurent un passage obligé pour les « des chasseurs de voix » et par extension, pour tout acteur politique local.

Et bien d'autres cas visibles...

Une liste exhaustive de cas de fraude serait certainement difficile à dresser. On peut énumérer ici quelques autres cas observés dans les villages visités le jour du vote.

- Le vote avec la carte d'un autre est en passe de devenir « la norme » dans les villages reculés. Cela est facilité par les lacunes et les manipulations diverses dans la distribution des cartes de vote aux ayants-droits. Les candidats récupèrent des cartes de vote non distribuées puis prévoient un budget spécial de transport d'électeurs, majoritairement jeunes, par camions entiers, d'un endroit reculé jusqu'au lieu de bureau de vote. Pendant le trajet, les cartes sont distribuées aux futurs électeurs en respectant la concordance entre l'âge approximatif et le sexe. Afin d'éviter d'éventuels contrôles par les membres de la CENI, le nom inscrit sur la carte est mémorisé par le votant.
- La campagne électorale continue dans l'isoloir. En lieu est place d'isoloir, il est souvent question d'un demi cercle de secco confectionné à la hâte. Cet isoloir n'isole qu'à moitié et ne garantit nullement le secret du vote; il est facile de parler au votant à travers la palissade et ainsi de l'influencer. Souvent un enfant lettré est dissimulé dans les parages pour donner la consigne de vote. Cette tactique a été observée par Issaley N, dans un village des environs de Gouré (Issaley, *op, cit.*).
- Mais la fraude la plus porteuse est le bourrage des urnes. Elle est plus « propre » car indétectable, mais aussi plus technique puisqu'elle requiert une complicité des membres du bureau de vote. Les fraudeurs profitent d'un moment favorable (les pauses ou lors du transport retour) pour introduire dans l'urne plusieurs enveloppes contenant le bulletin de leur choix.
- Il y a également la fraude « des lettrés » qui consiste à majorer les résultats du candidat préféré ou à diminuer ceux des concurrents. Ce cas est facilité par le fait qu'il n'y a, les plus souvent, qu'un seul lettré, secrétaire de bureau de vote affecté par la CENI : il peut aisément tromper la vigilance des rares délégués des candidats. Ainsi, malgré la présence d'un délégué, Shadaadi a été victime de cette forme de fraude à Goorou : sur les 84 voix qu'il a obtenues, seules 4 voix ont été transcrites sur le registre. Il n'a constaté ce délestage habile que plusieurs jours après la proclamation des résultats définitifs globaux.

Toute la « chaine » électorale est ainsi émaillée de possibilités (ou potentialités) de fraude. Par conséquent, tout candidat essaye d'optimiser les possibilités que lui offrent les circonstances tout en limitant la marge de manœuvre de ses adversaires. Cela suscite souvent des conflits entre camps adverses, et/ou le

« SAÏ KAAYI ! » OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER

resurgissement d'anciens contentieux entre franges ou lignages opposés (Lapeyre, 2002).

VII. QUELQUES CAS DE CONFLITS

Proverbes 9 : « *Il n'y a pas de petite querelles!* »
Titre d'une légende de A. Hampaté Bâ

Nous savons, depuis Balandier que le conflit est inhérent à tous les groupes humains. Celui-ci définit d'ailleurs la politique par une dynamique qui repose sur le conflit et la compétition entre les groupes et/ou les individus. Weber (1963 : 186) définit l'exercice du pouvoir comme la capacité d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs à faire faire aux autres ce qu'ils n'auraient pas fait spontanément. Dans son texte sur les Peuls du Borgou, Bierschenk (1987) souligne un autre signe de pouvoir plus subtil : « *empêcher l'expression publique de pensées et d'intérêts divergents est un moyen beaucoup plus efficace. Le pouvoir est plus effectif lorsqu'il est exercé sous forme de "non-décisions" par le "contrôle de l'ordre du jour politique"* ». En bref, pour influencer efficacement les résultats des votes, il « suffit » de maîtriser les acteurs de la chaîne de décision. Il s'agit pour le cas d'espèce des agents de la CENI, les assesseurs et les différentes autorités ayant un quelconque rôle dans l'organisation des élections.

Forts de ce constat, nous avons choisi de décrire ici deux conflits advenus lors de la campagne électorale : un cas, fréquent, de conflit entre supporteurs de deux candidats du même parti (Shadaadi et Mouradi) et un cas de confrontation entre un candidat et ses propres partisans. Depuis la réunion sur le zonage (cf. IV-6), le candidat Shadaadi influence fortement le bureau local du Parti, il a noué des relations de clientélisme avec les plus influents membres du RADEP et, de ce fait, il arrive à contrôler l'ordre du jour des réunions décisives. Cela lui a permis de s'imposer face à son concurrent, initialement favori. Ce dernier craint que le poste de député ne lui échappe dans le cas échéant.

Au début des élections, lors de la réunion des délégués pour le choix des candidats la tension entre les deux candidats, par supporteurs interposés, était très vive. Il faut souligner que les deux candidats ne s'étaient pas rencontrés depuis plus de trois mois. Shadaadi ne veut pas se rendre au domicile de son colistier et concurrent à l'approche de la campagne (comme auparavant). Mouradi n'accepte pas d'aller au siège du Parti sur convocation des membres du bureau ; étant de la famille régnante, il conteste la légitimité d'un bureau composé de « simples sujets ». Après ses tentatives manquées pour annuler les décisions du zonage (cf. IV-6), Mouradi s'est rendu à Zinder pour plaider sa cause auprès du RAR. Ayant essuyé un second échec, il convoqua son concurrent auprès du tribunal de Zinder pour « contestation d'une décision prise lors d'une réunion frauduleuse ». Les convocations ont été remises « en main propre » à Shadaadi et aux 5 membres du comité du zonage par l'huissier de justice de Gouré. A la suite de cette démarche, la réputation de Mouradi a fortement baissé à une semaine de la fin officielle de la campagne.

On ne saurait dire ce qui a réellement motivé Mouradi par la suite, car nous n'avons pu le rencontrer. Ce qu'on a par contre constaté, cela a été confirmé par ses supporteurs, c'est que Mouradi a demandé à ses militants de boycotter le RSD, son propre Parti. De l'avis des personnes rencontrées, Mouradi a entrevu la victoire de son colistier. C'est pourquoi il a œuvré pour l'en empêcher, quitte à limiter les chances de son propre parti. A la fin des élections, le bureau politique a prononcé l'exclusion de Mouradi du parti pour « actes d'indiscipline ».

Le second conflit a été provoqué par un malentendu entre le candidat et les militants d'un même parti, le MNSD. La réunion primaire (désignation des candidats) de ce grand parti a reçu 4 candidats à la candidature pour deux places. Faute d'avoir pu aboutir à un choix consensuel des deux candidats les plus « porteurs », il a fallu voter. Dan Mallam et Mairama ont été retenus après un vote serré des délégués. Les candidats évincés se sont sentis humiliés par Dan Mallam qui n'a pas pu réconcilier les positions avant le début de la campagne. Dans le village d'un des candidats malheureux, Dan Mallam a été accueilli par des jeunes hommes avec des jets de pierres et des slogans hostiles. De tels événements ne sont pas rares dans le cadre des campagnes électorales, mais compte tenu du contexte, Dan Mallam a accusé son concurrent d'avoir organisé son agression. Il porta plainte à la préfecture, puis à la gendarmerie de Gouré. Mais aucun jugement n'a été rendu car après la proclamation des résultats, toute l'attention des acteurs est tournée vers le partage des sièges qui est en réalité le vrai enjeu.

On notera que, dans ces deux conflits, les protagonistes ne se tournent pas vers la CENI, qui est pourtant l'instance d'organisation des élections et de gestion des conflits électoraux, pour résoudre leur différent. Ils ne s'adressent pas non plus aux autorités coutumières ou religieuses, qui restent encore aujourd'hui les principaux postes de gestion conciliante de conflits locaux (Makama, 2003 : 100). De plus, les plaignants ne s'adressent pas à la même instance : Mouradi va vers la justice tandis que Dan Mallam s'adresse au Préfet qui l'oriente vers la gendarmerie.

De plus, il faut souligner que ces deux candidats ont tous deux été dépités par les résultats finaux. Y a-t-il une quelconque corrélation entre le fait de se disputer avec un concurrent et ses propres résultats électoraux ? Ces candidats se plaignent-ils parce qu'ils sont lésés, ce qui leur a diminué la chance de gagner les élections ou est-ce le contraire ? La plainte serait-elle une stratégie, une forme de communication, pour masquer de mauvais résultats ?

VIII. LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

Proverbes 10 : « Quand le soleil pointe à l'horizon, aucune main humaine ne peut le cacher »,

Slogan de campagne d'un PNDS

A la fin de l'élection, le RSD reste un petit parti dans l'arrondissement de Gouré, même si ses résultats sont jugés honorables. Il est classé au 3ème rang avec 8.587 voix derrière le RDP qui a obtenu 21.285 voix et le MNSD, parti du président Tandja, qui a mobilisé 16.240 voix (voir tableau suivant). Même si les résultats sont attribués aux partis politiques en lice, les voix obtenues sont également tributaires des candidats en compétition. Il est vrai que le parti MNSD, ex-parti unique, a de tout temps été classé en bonne place dans l'arrondissement de Gouré compte tenu de sa forte implantation dans cette partie du Pays. Les résultats du MNSD sont bien appréciés par les électeurs malgré le faible leadership de leurs deux candidats x (Dodo Dan Malam et Mairama Sarki). Mais le grand mérite vient des résultats de Larabou du parti RDP. Ce résultat s'explique par deux éléments majeurs ; d'une part ce candidat, étant le plus nanti financièrement, a pu toucher le plus d'électeurs et d'autre part, en l'absence de deux grands partis d'opposition (la CDS et le PNDS), les électeurs de ces deux partis ont voté pour le candidat le plus offrant. C'est donc sans surprise que le candidat de RSD, classé en troisième place, ne siègera pas à l'assemblée car la circonscription de Gouré ne compte que deux sièges.

Les deux sièges de député reviennent donc à ces deux grands partis, conformément aux dispositions du Code électoral controversé de la 6^e République. C'est ensuite au staff de ces deux partis gagnants d'attribuer le siège à l'un des deux candidats de leur parti. Cependant le RSD, n'ayant pas gagné de siège à l'Assemblée occupe une bonne place au classement local. Shadaadi n'a pas démerité aux yeux des électeurs locaux, ce score honorable a été remarqué par les responsables du Parti. Ce résultat est d'autant plus remarquable que son colistier n'a pas participé à la lutte électorale.

Comme souligné plus haut (chapitre IV), au-delà de l'analyse des résultats du point de vue partisan, on constate que le classement des candidats se désolidarise des logiques ethniques et « claniques » ce qui contredit notre première hypothèse.

Tableau 3 : Résultats des élections législatives par parti et par commune.

Communes	PNA	RDP	PSDN	MNSD	RSD	PDP	Indépendant ²⁴
Alakoss	63	2.390	32	521	131	201	663
Boune	284	4.767	194	4.139	501	441	519
Gamou	74	1.933	36	1.378	134	313	781
Goure	182	5.056	97	2.354	4.505	855	1.724
Guidiguir	335	3.666	84	1.186	1.453	201	643
Kéllé	328	3.473	157	6.662	1.863	206	981
Total	1.266	21.285	600	16.240	8.587	2.217	5.311

Sources : CENI de Gouré, janvier 2010

Ainsi, le plus grand score est obtenu par un militant d'un « petit » parti, de l'ethnie arabe minoritaire, n'ayant aucun lien privilégié avec une quelconque « grande famille » de la région. La seconde place, loin derrière le premier, revient à une femme, membre de la famille régnante de Kéllé, de l'ethnie majoritaire et autochtone Dagra, militante du « grand parti » au Pouvoir. Elle n'aurait pas gagné sans l'apport de son colistier, de l'ethnie minoritaire Haoussa, membre de « grande famille » de marabout. Les candidats solitaires du RSD et du Parti Indépendant ont un score honorable, ils ont également un *pedigree* semblable. Tous deux sont proches d'une « grande famille » sans filiation directe : Shadaadi est cousin de la famille du chef peul dont le fils est son suppléant, de même Hadjiya Inna est la sœur de la plus jeune femme du Cheikh du village. Le fils de ce dernier (neveu d'Hadjiya) est son suppléant. Tous les deux appartiennent aux groupes dits marginalisés (les femmes et les jeunes) militants de « petits » partis.

²⁴ Les « Indépendants » sont des candidats sans parti politique. En réalité, ce sont majoritairement des candidats de partis ayant boycotté le scrutin contesté de 2009, qui se présentent dans l'objectif de « conserver » leur électorat et de rester dans la lutte politique locale malgré la consigne de boycott de leur partis respectifs. Il s'agit essentiellement des militants de la CDS et du PNDS, partis majoritaires dans la région.

Dès la proclamation des résultats, les candidats élus regagnent au plus vite la capitale, qui leur résidence habituelle, mais aussi le centre de décision principale des Etats-majors des partis. Ceux qui ont échoué quittent également le village : la bataille électorale est terminée. Il n'est pas rare que des candidats quittent le village sans « dire au revoir » : c'est-à-dire sans solder leurs comptes auprès des militants (frais de mission) ou, plus grave, auprès de certains commerçants (carburants, aliments divers). Ces vénalités alimentent d'intéressantes discussions dans les villages pendant un long moment.

Le candidat Shadaadi s'est trouvé dans un cas plus grave : à la fin des élections, il était tellement démuné qu'il ne pouvait même pas payer son billet de transport retour. Il attendit un envoi d'argent d'un mentor de la capitale pendant une semaine avant de pouvoir quitter le village. Comme souligné plus haut, même recalé, ce candidat ne pouvait reconnaître la réalité de sa situation pécuniaire, ni accepter d'être bloqué à Gouré. Il mit à profit ce temps d'oisiveté pour « remercier » les électeurs et profiter de bains de foule gratuits : après son échec, il est redevenu un citoyen ordinaire et, au lieu de lui demander de l'argent, les militants et les populations en général lui ont témoigné de la compassion. Jouant consciemment à la victime, ce candidat conquiert quelques sympathisants qu'il va lui falloir chèrement entretenir jusqu'aux prochaines élections...

« SAÏ KAAYI ! » OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER

IX. CONCLUSION

En écrivant ce texte, notre intention était de présenter une étude monographique sur le processus électif dans la région étudiée. En prenant pour fil conducteur « la chaîne » électorale, nous avons voulu présenter les différentes articulations du processus depuis les tractations au niveau des états majors des partis jusqu'à la proclamation des résultats en passant par la campagne proprement dite. Notre démarche a consisté à suivre « un candidat objet d'étude » du début à la fin de la campagne électorale et, à travers ce cheminement, à essayer de construire les processus électoraux comme objet d'étude anthropologique. Nous avons bon espoir qu'à défaut de porter chance à notre candidat, nous puissions soulever des questions pertinentes à verser au débat toujours d'actualité sur la réalité des élections en Afrique.

La particularité des élections contestées de 2009 donne un éclairage particulier sur les opérations de vote et le jeu des acteurs de la politique locale. On peut affirmer que même si les différentes confrontations politiques entre pro et anti tazartché n'ont pas eu la même ampleur dans les villages que dans les grands centres urbains, notamment la capitale, ce clivage s'est quand même fait sentir lors des élections législatives. Il n'y a pas eu l'habituelle « fièvre électorale » lors de la campagne électorale et pendant le scrutin. L'appel au boycott des partis d'opposition au tazartché a freiné fortement l'engouement des populations pour les élections. Ces dernières n'avaient pas vraiment de grands enjeux importants pour la majorité des électeurs. Tout le monde savait que seuls les partis de la mouvance présidentielle allaient être en compétition. Par ailleurs, l'implication de l'autorité administrative paraît plus exacerbée dans la mesure où les résultats, notamment en termes de taux de participation, étaient supposés refléter les efforts de sensibilisation de l'autorité locale en faveur du tazartché. Ainsi, le préfet, par exemple, s'est fortement impliqué pour que les résultats du département de Gouré soient honorables, dignes de son propre engagement dans la campagne.

De ce fait, la lutte ne s'est pas jouée entre partis traditionnellement opposés mais principalement entre des candidats de la même mouvance (sauf les indépendants), sans réel contre-pouvoir ni neutralité des membres de la CENI, elle-même, favorable au tazartché. Cette lutte n'en a pas pour autant été moins âpre, et l'observation de ces élections particulière éclaire certains aspects structurants de la compétition politique.

En particulier, le débat sur l'identité ethnique et « les ethno-partis » est intarissable dès qu'il s'agit d'élections en Afrique. Cette dimension est fortement présente sur notre terrain, mais elle ne semble pas dominante. Les groupes ethniques et les « grandes familles » se positionnent sur le terrain partisan en mettant en exergue une logique clientéliste d'occupation du terrain (chacun des fils milite dans un

parti différent). Mais dès lors que le jeu politique commence, ce consensus du début est perturbé²⁵ : d'autres logiques et intérêts apparaissent. Les intérêts particuliers prennent souvent le dessus sur les intérêts du groupe, parfois l'arène politique est prise en otage par les conflits familiaux sécularisés qui surgissent au moment fatidique des élections. Il y a une sorte de valse incessante entre les intérêts du groupe et les intérêts individuels, une lutte permanente.

Nous nous hasardons à affirmer que cet individualisme, perceptible dans une Afrique longtemps taxée de communautaire est un terrain favorable à l'éclosion de la démocratie. Malgré les fraudes multiples et multiformes et les nombreux manquements aux codes, il y a en définitive, un choix des populations suivant leurs valeurs et leurs propres jugements²⁶. La valeur « intrinsèque » du candidat est en définitive déterminante même si elle ne domine pas encore les autres aspects. Finalement, comme le souligne Clastres (1980 : 247), les électeurs adhèrent à l'idée du leader, modérateur et « faiseur de paix ». Ils le préfèrent généreux de ses biens et bon orateur. On voit une réelle recherche du consensus de tous les électeurs du vote autour de l'élimination de la carte d'identité, papier incontournable dans le code électoral, mais introuvable au village. Tous ces éléments montrent, avec J.M. Ela, qu'une « Afrique est en marche » et qu'en ce qui concerne les techniques électorales, les populations jouissent d'expérience démocratique. Il reste à savoir si les institutions peuvent rentrer en dialogue avec la base et s'adapter aux contingences spécifiques de chaque type citoyen. Le débat sur l'absence de programme politique est déjà lancé par Gazibo, nous ne faisons que l'effleurer modestement dans le texte, car la notion même de programme semble totalement absente sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

ALLACHI, B., *Problématique de la participation des populations dans les projets de développement au Niger*, mémoire inédit de DEA, UCL, Louvain La Neuve, 1999, 121 p.

BAKO-ARIFARI N., « Dans les interstices de l'Etat : les courtiers en col blanc. Cadres ressortissants et développement local à Kandi (Nord-Bénin) », in OLIVIER de SARDAN J-P., *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000, pp. 43-70.

BAYART, J.F., *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Fayard, 1992, 439 p.

²⁶ Les gens choisissent pour qui ils votent. Mais le résultat des urnes n'est pas forcément le choix des électeurs, du fait des manipulations et des fraudes...

- BIERSCHENK T., « Rituels politiques et constitution de l'identité ethnique peule au Bénin », document de travail, Ministère des Enseignements moyen et supérieur, s. d. – *Séminaire constitutif de la sous-commission linguistique nationale (fulfulde)* — Laawol Fulfulde, Kandi, 20 au 27 décembre 1987, Bénin.
- BOESEN E., " Pulaaku : sur la fulanéité ", *Figures peules*, Karthala, Paris, 1999, pp.83-97.
- BOESEN E., « Identité et démarcation : les pasteurs peuls et leurs voisins », in BIRSCHENK, T. & LE MEUR, P.Y. (dir.), *Trajectoires peules au Bénin*, Karthala, Paris, 1997, pp. 21-47.
- CLASTRES, P., *Anthropologie politique*. Paris, Seuil, 1980, 247 p.
- EVANS-PRITCHARD, E.E., *The Nuer*. Oxford University Press, Oxford, 1969, 271 p.
- FORTES, M., et EVANS-PRITCHARD, E.E., *Les systèmes politiques africains*, PUF, Paris, 1964, pp. 4-5.
- GAZIBO M., "La vertu des procédures : vote et transformation des comportements politiques au Niger", *Colloque "Voter en Afrique"*, AFSP-CEAN du 7 au 8 mars 2002, Bordeaux, 2002, 19 p.
- HAHONOU E., *Les pouvoirs locaux à Balleyara*, Etudes et travaux du LASDEL, n°14, Niamey, 2003.
- HAHONOU, E., *En attendant la décentralisation au Niger. Dynamiques locales, clientélisme et culture politique*, Thèse de doctorat Inédite, EHESS, Marseille, 2006, 425 p.
- HERSKOVITS, M. J., *L'Afrique et les africains, entre hier et demain. Le facteur humain dans l'Afrique en marche*, Paris, Payot, 1965, 127 p.
- ISSALEY N., *L'élevage dans un contexte de communalisation au Niger : entre enjeux économiques et enjeux politiques. Cas du département de Gouré et des éleveurs peuls*, thèse de doctorat, inédit, EHESS, Marseille, 2012, 392 p.
- LAPEYRE F., « Le rêve d'un développement sans conflit », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n°13, Genève-Suisse, 2002.
- LAURENT P.J., « Le big man local et la « gestion coup d'Etat » de l'espace public » in *Politique africaine*, n°80, 2000, pp. 169-181.
- LAURENT, P.J., *Les pentecôtistes du Burkina, Mariage, pouvoir et guérison*, Paris, Karthala, 2003, 442 p.
- LOUVEL R., *Quelle Afrique pour quelle Coopération ? Mythologie de l'aide française*, L'Harmattan, Paris, 1994, 196 p.
- MAKAMA B. O., *La ville tidjâne de Kiota, au Niger : un développement endogène à l'ombre des marabouts*, Mémoire Inédit, Louvain La Neuve, juin 2003, 100 p.
- MEDARD J.F., "Le 'big man' en Afrique : esquisse d'analyse du politicien entrepreneur", *L'année sociologique*, n°42, 1992, p.173.

« SAÏ KAAYI ! » OU COMMENT SE FAIRE ÉLIRE AU NIGER

- MEDARD, J.-F., "L'État néo patrimonial en Afrique noire", in J.-F. MEDARD dir., *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, 1991, pp. 323-353.
- OTAYEK R., *Identité et démocratie dans un monde global*. Presses de sciences po, Paris, 2000, 228 p.
- PILON-LE, L., *Le politique en anthropologie : une anthropologie politique ?*, Université Laval, 1979, 45 p.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de l'Intérieur, *Document cadre de la politique nationale de décentralisation*, Niamey, septembre 2010, 45 p.
- THIREAU I., et SHU C., « La parole comme arme de mobilisation politique ; d'une illégitimité à l'autre dans la Chine rurale contemporaine », *Études rurales*, n°179, 2007, pp. 35-58.
- WEBER, M., *Le Savant et le Politique*, Union Générale d'Éditions, Paris, 1963, 186 p.

Le LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) est un centre de recherche en sciences sociales implanté au Niger et au Bénin), dont les principaux axes de travail portent sur la délivrance des services publics, la mise en œuvre des politiques publiques et les interactions avec les usagers (santé, hydraulique, pastoralisme, éducation, justice, etc.), les pouvoirs locaux et la décentralisation, et l'intervention des institutions de développement. Le LASDEL recourt à des méthodes qualitatives fondées sur les enquêtes de terrain approfondies. Il met à la disposition des chercheurs et doctorants son Centre de Documentation de Niamey. Il contribue à la formation de jeunes chercheurs, en particulier avec son Université d'été.

La collection « Etudes et Travaux du LASDEL » propose des rapports de recherche issus des travaux menés par le LASDEL. Ils sont disponibles en ligne (www.lasdel.net) ou en vente à son secrétariat.

Derniers numéros parus :

- n°99 *Les retards de remboursements liés à la politique de gratuité des soins au Niger ont des effets néfastes sur la capacité financière des formations sanitaires*, par Kafando Y., Mazou B, Kouanda S., Ridde V. (2011)
- n°100 *Le Lasdel. Construire un pôle africain de sciences sociales*, par J.P. Olivier de Sardan et M/ Tidjani Alou (2012)
- n°101 *La prise en charge de l'accouchement dans trois communes au Niger. Say, Balleyara et Guidan Roumji*, par Aïssa Diarra (2012)
- n°102 *Gouvernance locale la délivrance de quatre biens publics dans trois communes nigériennes (2)*, par J.P. Olivier de Sardan (2012)

LASDEL

LABORATOIRE D'ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LES DYNAMIQUES SOCIALES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

BP 12 901, NIAMEY, NIGER – TÉL. (227) 20 72 37 80
BP 1 383, PARAKOU, BÉNIN – TÉL. (229) 23 10 10 50

WWW.LASDEL.NET